

FONDS DE RECHERCHE
DU QUÉBEC – SANTÉ

RAPPORT ANNUEL DE GESTION DU FRQS 2021-2022



TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AU MINISTRE.....	5
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS.....	7
PARTIE I LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC — SANTÉ.....	9
PARTIE II L'ANNÉE EN BREF.....	19
PARTIE III LES RÉSULTATS.....	27
ORIENTATION 1.....	29
ORIENTATION 2.....	37
ORIENTATION 3.....	47
ORIENTATION 4.....	55
TABLEAUX.....	61
ACTIONS 2021-2022 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FRQS.....	78
PARTIE IV APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES.....	83
PARTIE V ÉTATS FINANCIERS CLOS LE 31 MARS 2022.....	91
ANNEXE.....	113

LETTRE AU MINISTRE

Monsieur Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie et de l'Innovation

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2021-2022 du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), conformément à la Loi sur l'administration publique.

Ce rapport fait état des principales réalisations du FRQS dans le cadre de sa mission, c'est-à-dire de promouvoir et de soutenir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheuses et chercheurs en santé. Les résultats sont le reflet des engagements concrets du FRQS au regard des grandes orientations de son Plan stratégique 2018-2022 et de la poursuite de la mise en œuvre des mesures de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022, de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027 et de son Plan d'action de développement durable de transition 2021-2022.

De plus, ce document rend compte de l'utilisation des ressources humaines, informationnelles et financières du Fonds. Nous soulignons la contribution soutenue et remarquable des membres du personnel, qui s'est avérée primordiale dans la concrétisation des réalisations présentées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

La directrice scientifique du FRQS,



Carole Jabet

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent Rapport annuel de gestion 2021-2022 relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce Rapport annuel de gestion 2021-2022 décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds de recherche du Québec – Santé. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, et des résultats obtenus cette année.

Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport et les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2022.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

La directrice scientifique du FRQS,

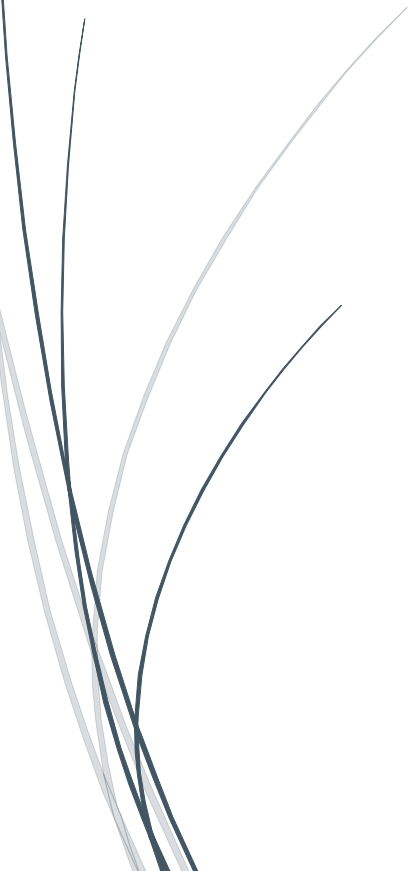


Carole Jabet



PARTIE I

LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ



LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ

Regroupés depuis 2011 sous la bannière Fonds de recherche du Québec (FRQ) et présidés par le scientifique en chef du Québec, les trois Fonds de recherche – Nature et technologies, Santé, Société et culture – couvrent l'ensemble des domaines de recherche. Chaque Fonds, administré par un conseil d'administration et dirigé par une directrice scientifique ou un directeur scientifique, met en œuvre une offre de programmes adaptée aux spécificités de son secteur et soutenant les maillages intersectoriels pour réaliser son mandat décrit dans la loi constitutive des Fonds (Recueil des lois et règlements, chap. M-15.1.0.1). Le regroupement des Fonds a permis d'établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, et d'accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du 21^e siècle auxquels le Québec doit faire face.

MISSION

Le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) partage la mission commune aux trois Fonds de recherche du Québec, dans le secteur de la santé :

Soutenir et promouvoir l'excellence de la recherche et la formation de la relève en santé, afin de stimuler le développement de connaissances et l'innovation

VISION

La vision du FRQS s'inscrit dans celle commune aux FRQ :

Le Québec, lieu d'excellence de la recherche, reconnu à travers le monde

Le FRQS vise plus particulièrement :

Une recherche diversifiée et reconnue à l'international, contribuant au mieux-être de la population et à l'efficacité du système de santé et de services sociaux

VALEURS

En plus de leur adhésion aux cinq valeurs de l'administration publique que sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect, les FRQ partagent les trois valeurs suivantes :

Collaboration

La collaboration est l'action de travailler en commun pour l'atteinte d'objectifs partagés entre membres d'une équipe, d'un organisme ou de plusieurs organismes. Elle repose sur la confiance, la transparence et la collégialité, permettant ainsi de renforcer la capacité du Fonds à répondre aux attentes de la société et de viser l'excellence.

Professionnalisme

Le professionnalisme exige d'exercer ses fonctions dans le respect de la mission de l'organisme. Il appelle à demeurer à l'affût du développement des connaissances afin de maintenir le niveau d'excellence et de diligence attendu dans l'exercice de ses fonctions, à agir avec discrétion, et à effectuer ses tâches avec efficacité et courtoisie.

Rigueur

La rigueur témoigne du souci déployé pour remplir ses fonctions avec honnêteté, responsabilité et excellence. Elle nécessite notamment la mise en œuvre des plus hautes normes d'exactitude dans les processus et les modalités d'évaluation. La rigueur est essentielle pour assurer la crédibilité des activités menées par le Fonds, particulièrement celles relatives aux processus d'évaluation scientifique et de gestion des demandes d'aide financière.

DOMAINES DE RECHERCHE

Appareil locomoteur et arthrite • Cancer • Génétique humaine • Maladies infectieuses et immunitaires • Neurosciences, santé mentale et toxicomanies • Nutrition et métabolisme • Santé circulatoire et respiratoire • Santé de la mère, des enfants et des adolescents • Santé des populations • Santé différentielle des sexes • Services de santé • Vieillesse

Les nouvelles technologies font émerger de nouveaux domaines de recherche, dont la médecine de précision, la santé et les technologies numériques, ainsi que l'intelligence artificielle et la santé. Les domaines sont très intersectoriels, intégrant davantage l'ensemble des déterminants de santé, pour une réelle transformation des approches de santé.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Bourses de formation

- Bourses de maîtrise et de doctorat en recherche
- Bourses de maîtrise et de doctorat pour les étudiants en médecine
- Bourses de maîtrise et de doctorat en recherche pour les détenteurs d'un diplôme professionnel
- Bourses de recherche postdoctorale
- Bourses de recherche postdoctorale (relève internationale)
- Bourses de recherche post-diplôme professionnel
- Bourses de formation en recherche pour les médecins résidents
- Bourses Tremplin en milieu de pratique

Bourses de carrière

- Chercheurs-boursiers
- Chercheurs-boursiers cliniciens
- Chercheurs-boursiers de mérite
- Reconnaissance du statut d'excellence scientifique des chercheuses cliniciennes et chercheurs cliniciens chevronnés
- Appui pour les enseignants-chercheurs de collège

Promotion, diffusion et reconnaissance

- Prix Relève étoile
- Prix diffusion en français
- Subventions de diffusion et de valorisation
- Dialogue

Activités et services

Outre ses programmes d'aide financière, le FRQS offre une expertise reconnue dans la gestion et l'évaluation scientifique de programmes de recherche. Différents organismes et ministères lui ont confié des mandats spéciaux de gestion.

Subventions de centres et de réseaux

- Centres et instituts de recherche
- Réseaux thématiques

Subventions de recherche et initiatives stratégiques

- Subventions en partenariat
- Subventions d'établissement de jeunes chercheurs
- Subventions d'établissement de jeunes chercheurs cliniciens
- Recherches au collégial

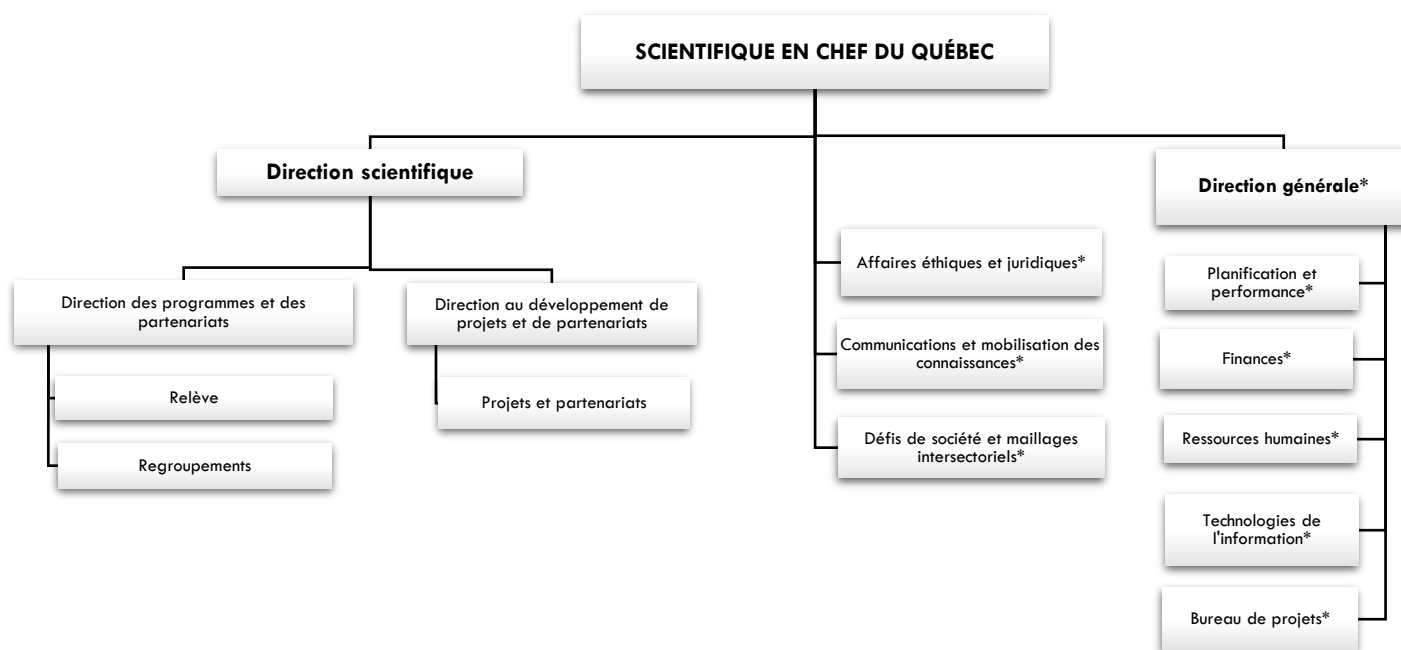
Collaborations internationales

- Initiatives internationales de recherche

Grands défis de société

- Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique
- Changements démographiques et vieillissement de la population
- Entrepreneurat et créativité

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



*Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Effectifs relevant du budget du FRQS	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Direction scientifique	3	9	10	22
Services partagés entre les Fonds	3	10,7	7,5	21,2
Total	6	19,7	17,5	43,2

Plan d'effectif adopté par le conseil d'administration en avril 2021.

GOVERNANCE

Le FRQS est administré par un conseil d'administration (CA) composé de 15 membres, dont le scientifique en chef et la directrice scientifique. En 2021-2022, trois nouveaux membres ont été nommés et le mandat d'un membre a été renouvelé. Six candidatures ont été déposées au gouvernement pour combler trois postes en fin de mandat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (composition au 31 mars 2022)



Rémi Quirion – président du CA
Scientifique en chef du Québec
Fonds de recherche du Québec
Nommé le 1^{er} septembre 2021 pour un troisième mandat de trois ans.



Marie-Ève Blackburn
Chercheuse
ÉCOBES-Recherche et transfert
Cégep de Jonquière
Nommée le 28 avril 2021 pour un second mandat de trois ans.



Vincent Dumez
Codirecteur
Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public
Direction Collaboration et partenariat Patient
Université de Montréal
Nommé le 28 août 2019 pour un premier mandat de trois ans.



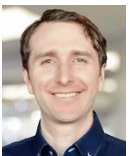
Francis Houde
Étudiant au doctorat en sciences des radiations et imagerie biomédicale, Neurosciences
Centre de recherche sur le vieillissement
Université de Sherbrooke
Nommé le 1^{er} novembre 2020 pour un premier mandat de trois ans.



Vincent Martin
Codirecteur et fondateur
Centre de biologie synthétique appliqué
Département de biologie
Université Concordia
Nommé le 28 avril 2021 pour un second mandat de trois ans.



Morag Park
Directrice, Centre de recherche sur le cancer
Rosalind & Morris Goodman
Professeure, Département de biochimie, médecine et oncologie, Université McGill
Nommée le 30 septembre 2020 pour un second mandat de trois ans.



Éric Racine
Professeur titulaire de recherche et directeur
Unité de recherche en éthique pragmatique de la santé
Institut de recherches cliniques de Montréal
Nommé le 28 août 2019 pour un premier mandat de trois ans.



Nathalie Tremblay
Présidente
Gestion Neve inc.
Nommée le 1^{er} novembre 2020 pour un second mandat de trois ans.



Patrice Roy – vice-président du CA
Directeur des affaires médicales inflammation et immunologie
Pfizer Canada inc.
Nommé le 30 septembre 2020 pour un second mandat de trois ans.



Manon Boily
Présidente-directrice générale
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel
Nommée le 28 avril 2021 pour un premier mandat de trois ans.



Chantal Guillemette
Professeure titulaire
Faculté de pharmacie
Université Laval
Nommée le 1^{er} novembre 2020 pour un second mandat de trois ans.



Carole Jabet
Directrice scientifique
Fonds de recherche du Québec – Santé
Nommée le 12 août 2019 pour un premier mandat de cinq ans.



José A. Morais
Professeur titulaire, Faculté de médecine
Université McGill
Nommé le 28 avril 2021 pour un premier mandat de trois ans.



Angela Pearson
Professeure agrégée
Institut national de la recherche scientifique
Institut Armand-Frappier
Nommée le 28 avril 2021 pour un second mandat de trois ans.



Lyne Sauvageau
Présidente-directrice générale
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)
Nommée le 28 avril 2021 pour un premier mandat de trois ans.

OBSERVATEURS

Mathieu Gervais
Sous-ministre adjoint à la
Science et à l'Innovation
MEI
Nommé le 30 septembre 2020.

Julie Couture
Directrice de la recherche et de la
coordination interne
MSSS
Nommée le 15 mars 2021.

MEMBRES SORTANTS

<p>Diane Côté Vice-présidente du conseil d'administration, membre du comité des programmes et du comité de gouvernance et des ressources humaines jusqu'au 28 avril 2021</p>	<p>Gilles Hudon Membre du conseil d'administration et membre du comité de gouvernance et des ressources humaines jusqu'au 28 avril 2021</p>
<p>Hélène Payette Membre du conseil d'administration et membre du comité des programmes jusqu'au 28 avril 2021</p>	

COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (composition au 31 mars 2022)

Le conseil d'administration confie des mandats particuliers à cinq comités statutaires, à savoir le comité de gouvernance et des ressources humaines, le comité des programmes, le comité d'audit, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, et enfin, le comité intersectoriel étudiant.

<p>Comité de gouvernance et des ressources humaines Au cours de l'année 2021-2022, le comité de gouvernance s'est réuni 3 fois.</p> <p>Membres du comité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rémi Quirion (président du comité) - Carole Jabet - Manon Boily - Vincent Dumez - Patrice Roy <p>Diane Côté et Gilles Hudon jusqu'au 28 avril 2021</p>	<p>Comité des programmes Au cours de l'année 2021-2022, le comité des programmes s'est réuni 3 fois.</p> <p>Membres du comité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carole Jabet (présidente du comité) - Marie-Ève Blackburn - Samuel Turcotte (membre du comité intersectoriel étudiant) - Vincent Dumez - Vincent Martin - José A. Morais - Morag Park <p>Diane Côté et Hélène Payette jusqu'au 28 avril 2021</p>
<p>Comité d'audit Au cours de l'année 2021-2022, le comité d'audit s'est réuni 3 fois.</p> <p>Membres du comité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nathalie Tremblay (présidente du comité) - Chantal Guillemette - Angela Pearson - Lyne Sauvageau 	<p>Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique Au cours de l'année 2021-2022, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique s'est réuni 3 fois.</p> <p>Membres du comité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantal Guillemette (présidente du comité) - Carole Jabet - Yan Bertrand (membre du comité intersectoriel étudiant) - Éric Racine - Patrice Roy - Geneviève Cardinal (membre externe) - Denis Cournoyer (membre externe) - Jenny Keading (membre externe) - Anne-Marie Mes-Masson (membre externe) - Isabelle Mondou (membre externe)
<p>Comité intersectoriel étudiant Au cours de l'année 2021-2022, le comité intersectoriel étudiant s'est réuni 4 fois.</p> <p>Membres du comité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Francis Houde (président du comité) - Julie Bernard (vice-présidente du comité) - Josée Maurais (vice-présidente du comité) - Laureline Berthot - Yan Bertrand - Patient Biayi Mpunga - Asma Bouikni - David Carpentier - Alexandra Cassivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Sandrine Desforges - Gabrielle Duguay - Ilrick Duhamel - Mathilde Jutras - Lawrence Labrecque - Annie Montpetit - Anne Xuan Lan Nguyen - Marie-Ève St-Pierre-Campbell - Simone Têtu - Samuel Turcotte <p>Anastasia Konina, jusqu'en janvier 2022.</p>

PARTICIPATION DES MEMBRES AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS*

Membres au 31 mars 2021	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et des ressources humaines	Comité des programmes	Comité d'audit	Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique	Comité intersectoriel étudiant
Rémi Quirion	5/5	3/3	-	-	-	-
Marie-Ève Blackburn	4/5	-	4/4	-	-	-
Manon Boily	4/4	3/3	-	-	-	-
Vincent Dumez	4/5	2/3	3/4	-	-	-
Chantal Guillemette	5/5	-	-	4/4	3/3	-
Francis Houde	5/5	-	-	-	-	4/4
Carole Jabet	5/5	3/3	4/4	-	3/3	-
Vincent Martin	4/5	-	3/3	3/4	-	-
José A. Morais	4/4	-	3/4	-	-	-
Morag Park	4/5	-	4/4	-	-	-
Angela Pearson	5/5	-	-	4/4	-	-
Éric Racine	3/5	-	-	-	3/3	-
Patrice Roy	5/5	3/3	-	-	3/3	-
Lyne Sauvageau	4/4	-	-	-	-	-
Nathalie Tremblay	4/5	-	-	4/4	-	-

*Le nombre total de réunions par membre peut varier en fonction de leur date de nomination. De plus, l'assiduité des anciennes et anciens membres n'est pas incluse dans le présent tableau.


RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2021-2022, le **conseil d'administration** a tenu quatre séances ordinaires et une séance extraordinaire, et il a participé, avec les conseils d'administration des deux autres Fonds, à deux activités spéciales de réflexion stratégique. La première activité a porté sur la science ouverte et le libre accès aux articles scientifiques présentant les résultats de la recherche. Elle a été l'occasion d'offrir une formation sur ces deux thématiques aux membres du conseil d'administration. La seconde activité a porté sur les grands enjeux et orientations stratégiques des trois Fonds pour la période 2022-2025. À cette occasion, les membres du conseil d'administration ont pu échanger avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation et la ministre de l'Enseignement supérieur. La préparation de la planification stratégique 2022-2025 en lien avec les travaux de renouvellement par le gouvernement de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) a d'ailleurs été le principal dossier du conseil d'administration pour l'année 2021-2022, avec un total de quatre discussions stratégiques.

Le conseil d'administration a adopté par résolution :

- Le plan stratégique 2022-2025 du FRQS. Les valeurs cibles seront toutefois adoptées après l'annonce de la SQRI au printemps 2022.
- Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du FRQS (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines) et les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2021 (sur recommandation du comité d'audit).
- Le plan d'action 2021-2022 du FRQS (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines) et le budget 2021-2022 (sur recommandation du comité d'audit).
- Le plan d'effectif (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines).
- La nomination de membres aux comités statutaires du conseil (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines).
- Les révisions apportées aux règles générales communes des FRQ (sur recommandation du comité des programmes et du comité de gouvernance et des ressources humaines), ainsi qu'aux règles et modalités des

programmes du FRQS, dont les critères harmonisés des programmes de bourses, et des programmes intersectoriels (sur recommandation du comité des programmes).

- L'endossement du Plan S, une initiative visant le libre accès immédiat aux publications scientifiques.
- La Stratégie sur l'équité, la diversité et l'inclusion (sur recommandation du comité ad hoc 3 Fonds sur l'EDI qui s'est réuni deux fois en 2021-2022) et la politique sur la collecte de données sociodémographiques visant à planifier des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.
- La nomination de directeurs ou directrices de deux Réseaux thématiques (sur recommandation du comité des programmes).
- Le rapport du comité intersectoriel étudiant intitulé *La relève au sein des regroupements de recherche financés par les FRQ. Comment développer et valoriser son potentiel ?* 

Les membres ont participé aux formations suivantes :

Titre de la formation	Durée	Nature de la formation
Cybersécurité	45 minutes	Webinaire
Évolution 2018-2022 de la programmation des Fonds de recherche du Québec	35 minutes	Vidéo YouTube
Gestion intégrée des risques	20 minutes	Capsule vidéo

RESPONSABILITÉS DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Outre les sujets ayant fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Le **comité de gouvernance et des ressources humaines** a notamment participé à la démarche de planification stratégique 2022-2025, à la mise à jour du questionnaire d'évaluation du conseil d'administration et à l'analyse de son bilan, ainsi qu'au suivi de la stratégie EDI des FRQ et du libre accès en lien avec le Plan S. Il a également contribué à la mise à jour du portefeuille de risques stratégiques et opérationnels, et à la planification et à l'évaluation de l'offre de formation aux membres du conseil d'administration.
- Le **comité des programmes** a notamment assuré le suivi du développement des programmes en intelligence artificielle (IA) en santé et santé numérique, en milieu de pratique (Tremplin) et de l'Oncopole, qui est devenue une nouvelle direction rattachée à la direction scientifique du FRQS. Le comité a suivi l'actualisation du programme des réseaux thématiques, la mise en œuvre des nouveaux critères de bourses, l'opérationnalisation de l'EDI dans les comités, le programme des centres et instituts de recherche, de l'implantation dans les programmes des nouvelles exigences de libre accès en lien avec le Plan S et celui du programme de recherche en éthique au collégial. Enfin, le comité a participé à la réflexion sur le développement de programmes en lien avec le prochain plan stratégique et a suivi la démarche de mise à jour par le gouvernement de la Stratégie québécoise des sciences de la vie.
- Le **comité d'audit** a notamment assuré le suivi du budget et de la gestion des risques en matière de corruption et de collusion en gestion contractuelle. Il a également veillé au respect de la démarche de gestion intégrée des risques stratégiques.
- Le **comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique** a notamment assuré un suivi de la mise à jour de la *Politique sur la conduite responsable en recherche* des FRQ. Il a également discuté de la version révisée des conditions d'exercice des comités d'éthique et de la recherche (CER) désignés ou institués en vertu de l'article 21 du *Code civil du Québec*.
- Le **comité intersectoriel étudiant** a finalisé son rapport sur la relève au sein des regroupements de recherche. Le comité a contribué aux réflexions des FRQ sur les objectifs de développement durable et leur nouvelle planification stratégique, mais aussi à celles du ministère de l'Économie et de l'Innovation sur la nouvelle SQRI. Il a participé à la réflexion sur les enjeux et les impacts des revues prédatrices pour la relève en recherche et sur la responsabilité environnementale en recherche.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, autres que le président du CA et la directrice scientifique, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions. Le scientifique en chef et la directrice scientifique n'ont pas droit à des bonis annuels.

A dark blue vertical bar is positioned on the left side of the page. From its base, several thin, curved lines in shades of blue and grey extend upwards and outwards, creating an abstract, organic shape.

PARTIE II

L'ANNÉE EN BREF

L'ANNÉE EN BREF

QUELQUES CHIFFRES

107 659 300 \$	en investissement du FRQS, dont 13 585 900 \$ proviennent des crédits de la SQRI
4 930 240 \$	en investissement du FRQNT et du FRQSC pour des programmes conjoints gérés par le FRQS
7 623 768 \$	en investissement des partenaires
120 213 308 \$	en investissement total
1 901 768 \$	en frais indirects de recherche (FIR) versés aux établissements, incluant la part du FRQNT et du FRQSC aux programmes conjoints
122 115 076 \$	

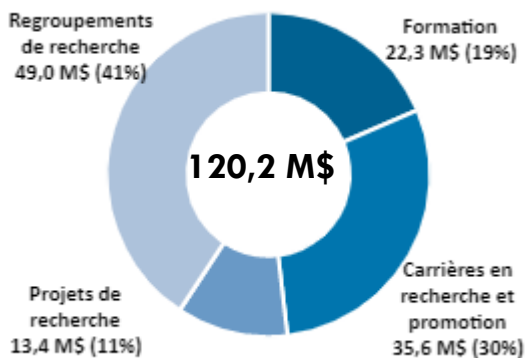
En plus de ces investissements dans les programmes qu'il gère, le FRQS a investi **5 359 608 \$**, dont 328 002 \$ en FIR, dans des programmes conjoints gérés par le FRQNT et le FRQSC.

En 2021-2022, le FRQS a soutenu :

- 974** titulaires de bourses d'excellence, dont **167** à la maîtrise, **609** au doctorat et **192** au postdoctorat, et **6** en formation post-diplôme professionnel
- 468** personnes formées en entrepreneuriat - District 3, OSEntreprendre, doctorantes et doctorants en société d'investissement, jeunes pousses à impact social et environnemental
- 24** personnes formées en milieux de pratique - 21 stages Tremplin et 3 bourses d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé
- 516** carrières, dont **325** titulaires d'une bourse régulière ou thématique, **170** cliniciennes et cliniciens, **12** chercheuses et chercheurs de mérite, **4** titulaires du collégial, **1** chaire de recherche autochtone FRQS-IRSC et **4** titulaires d'une chaire double ou subvention en intelligence artificielle et santé numérique
- 49** collaborations internationales
- 22** centres de recherche regroupant **4 217** chercheuses et chercheurs et plusieurs milliers d'étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs ; **16,9 \$** en financement externe aux FRQ pour chaque dollar de subvention versé aux centres
- 20** réseaux de recherche, dont 2 réseaux liés à la pandémie
- 44** regroupements de recherche intersectorielle sur les grands défis de société
- 59** chercheuses et chercheurs titulaires de subventions de projets de recherche

RÉPARTITION DES OCTROIS¹

Le FRQS appuie la communauté de la recherche au moyen de ses programmes d'aide financière dans quatre axes.



Formation de la relève : programmes de bourses d'excellence et de stages

Carrières en recherche et promotion : programme de soutien de carrières universitaires, appui pour les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs de collège, prix et promotions

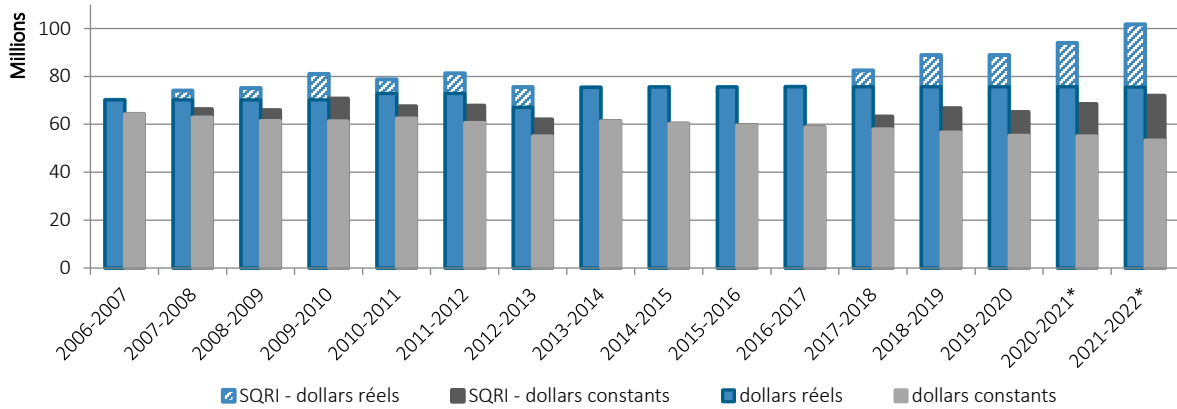
Projets de recherche : subventions de recherche en partenariat, Grands défis de société, projets en collaboration internationale et initiatives stratégiques

Regroupements de recherche : centres et instituts de recherche, réseaux thématiques, équipes de recherche, infrastructures de recherche

¹ Les montants du graphique ont été arrondis. Pour les données complètes, voir le tableau 1.

BUDGET DU FRQS

ÉVOLUTION DES CRÉDITS DU MINISTÈRE ALLOUÉS AU FRQS













































*En 2020-2021 et 2021-2022, la portion SQRI inclut également les crédits de relance postpandémie.

Reconnaissant l'importance de la recherche publique et le caractère essentiel des FRQ dans l'écosystème de recherche et d'innovation, le gouvernement a accordé un financement supplémentaire dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2017-2022. Cette stratégie octroie 180 M\$ additionnels sur cinq ans aux FRQ afin de soutenir les meilleurs talents de la relève (73,35 M\$), d'accroître la compétitivité des regroupements de recherche (61,7 M\$) et de répondre aux grands défis de société que sont le développement durable (incluant les impacts des changements climatiques et du numérique), les changements démographiques et le vieillissement de la population, l'entrepreneuriat et la créativité (44,95 M\$). Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a aussi rehaussé l'enveloppe budgétaire dédiée au programme Bourses de carrière (4,3 M\$ en 2017-2018 et 8,6 M\$ par an à partir de 2018-2019), un programme soutenant des chercheuses et des chercheurs qui jouent un rôle central dans l'amélioration des soins et des services de santé. L'augmentation contribuera à attirer et à retenir les meilleurs talents, et à consolider le rayonnement de la recherche en santé québécoise à l'échelle nationale et internationale. De nouvelles mesures pour appuyer les FRQ seront mises en œuvre dans le cadre de la SQRI² 2022-2027.

De plus, la science et la recherche ont été reconnues comme des éléments clés de la reprise économique postpandémie de COVID-19. Les FRQ ont reçu un montant additionnel de 50 M\$ (10 M\$ en 2020-2021 et 40 M\$ en 2021-2022) lors de la mise à jour économique du ministre des Finances en novembre 2020. Ces sommes permettront d'appuyer davantage les boursières et boursiers, en plus de mettre en place des initiatives de recherche dans des secteurs-clés : éducation, agroalimentaire, énergie propre, vieillissement et santé mentale, économie circulaire, cybersécurité, notamment.

TABLEAU DE BORD DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2022

OBJECTIFS	CIBLES DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2022	RÉSULTATS 2018-2019	RÉSULTATS 2019-2020	RÉSULTATS 2020-2021	RÉSULTATS 2021-2022
ORIENTATION 1 : RENFORCER LES MEILLEURS TALENTS EN RECHERCHE					
AXE : FORMATION DE LA RELÈVE					
1. Améliorer le soutien à la formation de la relève scientifique	▶ 17 % (maîtrise), 5 % (doctorat) et 50 % (postdoctorat) d'augmentation de la valeur des nouvelles bourses de formation financées en 2018-2019	 17 % (maîtrise) 5 % (doctorat) 50 % (postdoctorat)	 17 % (maîtrise) 5 % (doctorat) 50 % (postdoctorat)	 Maintien	 Maintien
	▶ Au moins 40 % d'augmentation du nombre de demandes admissibles aux programmes de bourses de formation (904 aux concours de l'automne 2016)	 48 % à l'automne 2018	 55 % à l'automne 2019	 54 % à l'automne 2020	 54 % à l'automne 2021
	▶ Au moins 378 personnes ayant accepté une bourse de formation par année (334 en 2016-2017)	 408	 412	 387	 399
	▶ Au moins 25 organismes partenaires ayant accueilli des étudiantes et des étudiants d'ici 2022	 Réflexion en cours	 Sans objet en 2019-2020	 4	 20
AXE : CARRIÈRES EN RECHERCHE					
2. Contribuer à la consolidation des carrières en recherche	▶ Au moins 440 chercheuses et chercheurs universitaires bénéficiant d'un soutien de carrière par année (400 en 2016-2017)	 467	 512	 509	 512
	▶ Au moins 6 chercheuses et chercheurs d'un établissement collégial soutenus par année (6 en 2016-2017)	 6	 4 (peu de demandes reçues)	 4 (programme révisé lancé pour un financement en 2021-2022)	 7
ORIENTATION 2 : ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EXCELLENCE DES REGROUPEMENTS DE RECHERCHE					
AXE : REGROUPEMENTS					
3. Renforcer le soutien aux regroupements de recherche	▶ Au moins 6 nouveaux regroupements soutenus financièrement d'ici 2022	Concours lancé pour un financement en 2019-2020	 5 nouveaux centres	 7 (2 réseaux additionnels)	 7
	▶ Évaluation et financement de centres et instituts dans le cadre du programme actualisé : - 5 en 2020 - 3 en 2021 - 3 en 2022	Actualisation en cours	 5 centres financés	 Financement prolongé d'une année en raison de la pandémie	 3
AXE : GRANDS DÉFIS ET INTERSECTORIALITÉ					
4. Accroître les initiatives de recherche en réponse aux grands défis de société et les maillages intersectoriels	▶ Au moins 40 regroupements de recherche intersectorielle sur les grands défis soutenus par année (2 en 2016-2017)	 40	 42	 41	 44
AXE : COLLABORATIONS HORS QUÉBEC					
5. Accroître les collaborations de recherche hors Québec	▶ Au moins 50 initiatives de recherche hors Québec financées par année (47 en 2016-2017)	 65	 64	 61	 54







 Cible atteinte ou presque
  Cible en voie d'être atteinte
  Cible non atteinte
  Cible reportée

ORIENTATION 3 : INTENSIFIER LE DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ









AXE : MILIEUX UTILISATEURS

6. Renforcer le rapprochement entre le milieu de la recherche et des milieux utilisateurs	▶ Au moins 2 nouvelles initiatives de recherche intermilieux financées par année	 6 nouveaux programmes	 7 nouveaux programmes	 5 programmes	 3 programmes
	▶ Au moins 10 programmes de recherche financés en partenariat intermilieux par année (9 en 2016-2017)	 12	 14	 16	 12

AXE : GRAND PUBLIC














7. Renforcer l'engagement du FRQS et de la communauté de la recherche auprès de la société	▶ Au moins 3 nouvelles initiatives visant l'engagement de la communauté de la recherche auprès de la société d'ici 2022	 1	 4 (3 nouvelles en 2019-2020)	 7 (3 nouvelles en 2020-2021)	 8 (1 nouvelle en 2021-2022)
	▶ Au moins 14 000 personnes abonnées aux comptes médias sociaux d'ici 2022 (3 165 en 2016-2017)	 7 688	 14 191	 21 461	 27 652

AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ







8. Renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité en recherche	▶ Au moins 1 initiative visant à renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité en recherche par année	 2	 2	 3	 2
	▶ Au moins 2 nouveaux programmes de soutien à la recherche en éthique d'ici 2022	 1	 1 (pas de nouveau programme en 2019-2020)	 1 (pas de nouveau programme en 2020-2021)	 2 (1 nouveau programme)





ORIENTATION 4 : ACCROÎTRE LA PERFORMANCE DU FRQS

AXE : PRESTATION DE SERVICES

9. Assurer une prestation de services de qualité	▶ 100 % des programmes dont le processus d'évaluation scientifique est ajusté pour favoriser davantage l'équité, la diversité et l'inclusion d'ici 2020 (0 % en 2016-2017)	 100 %	 96 %	 100 %	 100 %
	▶ 100 % des programmes dont l'évaluation scientifique est ajustée pour reconnaître davantage l'engagement auprès de la société d'ici 2021 (0 % en 2016-2017)	 Réflexion commencée	 Réflexion poursuivie	 86 %	 100 %
	▶ Sondages de satisfaction de la clientèle développés et lancés d'ici 2020	Non commencé	 Reporté à l'automne 2020 : priorité accordée à un sondage sur la notoriété du Fonds	 1 sondage développé et lancé	 1 nouveau sondage développé et lancé
	▶ Taux de satisfaction de la clientèle d'au moins 80 % d'ici 2022	NA	NA	 93 %	 90 %

AXE : GOUVERNANCE ET GESTION

10. Favoriser la mobilisation du personnel	▶ Taux de satisfaction du personnel d'au moins 91 % en 2019-2020 (91 % en 2016-2017)	Le prochain sondage sera mené en 2019-2020	 90 %	NA	NA
	▶ Taux de satisfaction du personnel d'au moins 92 % en 2021-2022	NA	NA	Le prochain sondage sera mené en 2021-2022	 91 %
11. Améliorer en continu les pratiques de gestion et de gouvernance de l'organisation	▶ Au moins 2 bonnes pratiques en matière de gouvernance nouvellement mises en œuvre par année	 3	 4	 1 (mais 8 depuis le début de la mise en œuvre du plan stratégique)	 2

 Cible atteinte ou presque
  Cible en voie d'être atteinte
  Cible non atteinte
  Cible reportée

A dark blue vertical bar is positioned on the left side of the page. From its base, several thin, curved lines in shades of blue and grey extend upwards and outwards, creating an abstract, organic shape.

PARTIE III

LES RÉSULTATS

ATTRACTION ET RÉTENTION DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

RENFORCER LES MEILLEURS TALENTS EN RECHERCHE

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LE SOUTIEN À LA FORMATION DE LA RELÈVE SCIENTIFIQUE

22,2 M\$

19 % des investissements du FRQS

974 bourses de formation financées

439 personnes réparties dans 3 cohortes pour le programme en ligne de District 3

- Maintien de la valeur bonifiée des nouvelles bourses de formation depuis 2017-2018
- Première cohorte de à bénéficier de la possibilité d'une 4^e année de doctorat
- Financement d'une session supplémentaire pour la relève dont la bourse de formation se terminait à l'hiver et à l'été 2021 afin d'atténuer les impacts de la pandémie
- 21 stages en milieux de pratique et soutien de 4 regroupements de centres dans le cadre du nouveau volet du programme Stages Tremplin

CONTRIBUER À LA CONSOLIDATION DES CARRIÈRES EN RECHERCHE

35,4 M\$

30 % des investissements du FRQS

512 carrières financées, dont 139 nouvelles et nouveaux titulaires, et 4 en intelligence artificielle et santé numérique

7 chercheuses et chercheurs de collège

- 3 nouvelles chaires doubles en intelligence artificielle et santé formant plus de 30 étudiantes et étudiants
- Création d'emplois hautement qualifiés en intelligence artificielle et santé
- 56 nouvelles subventions de soutien à l'établissement de carrière
- Soutien bonifié et plus inclusif avec le nouveau programme Recherches en milieu collégial

AXE : FORMATION DE LA RELÈVE

OBJECTIF 1 : Améliorer le soutien à la formation de la relève scientifique

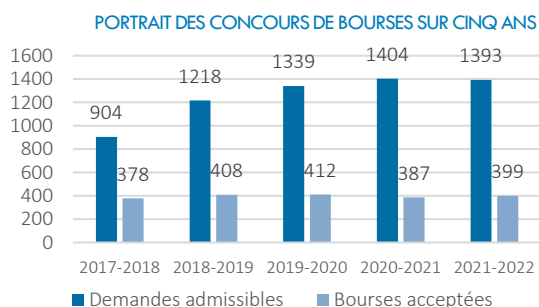
Formation en recherche à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat

Cibles du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ 17 % (maîtrise), 5 % (doctorat) et 50 % (postdoctorat) d'augmentation de la valeur des nouvelles bourses de formation financées en 2018-2019	Maintien	Maintien
▶ Au moins 40 % d'augmentation du nombre de demandes admissibles aux programmes de bourses de formation d'ici 2022 (904 aux concours de l'automne 2016)	54 % à l'automne 2020	54 % à l'automne 2021
▶ Au moins 378 personnes ayant accepté une bourse de formation par année (334 en 2016-2017)	387	399

La formation de la relève en recherche sur la base de l'excellence est au cœur de la mission du FRQS. Cette année, **22,2 M\$** ont été investis par le FRQS et ses partenaires, un montant supérieur à celui de 2020-2021, pour financer **974 bourses d'excellence²** (concours et engagements) – dont 167 à la maîtrise, 609 au doctorat, 198 au postdoctorat et à la formation post-diplôme professionnel, soit **84 bourses de plus** qu'en 2020-2021 (voir les tableaux 1). Les nouveaux titulaires de bourses continuent de bénéficier de mesures favorisant l'attraction et la rétention de la relève en recherche, qualifiée et innovante grâce aux crédits de la SQRI. Le FRQS a maintenu la valeur bonifiée des bourses depuis adoptées en 2017-2018 et proposé une quatrième année de financement au doctorat sous conditions avec ces crédits.

Les FRQ ont mis en place des mesures pour minimiser les impacts de la pandémie de COVID-19 sur la relève étudiante. Un soutien exceptionnel a été accordé aux étudiantes et étudiants de doctorat boursiers des Fonds qui en étaient ou seront à leur 11^e session d'études à la session d'hiver ou d'été 2022. Les Fonds ont aussi procédé à un versement supplémentaire aux boursiers et boursières des FRQ (maîtrise, doctorat et postdoctorat) dont la bourse arrivait à échéance à l'hiver ou de l'été 2021, en partenariat avec le MEI. Ces mesures contribuent à la hausse du nombre de bourses financées cette année.

L'ensemble des mesures adoptées par le Fonds pour attirer en recherche la relève d'ici et d'ailleurs, se traduisent encore cette année par une augmentation de la demande admissible de 54 % aux concours de l'automne 2021 comparativement à l'automne 2016.



CONCOURS 2021-2022 (AUTOMNE 2020)

	Demandes admissibles	Bourses acceptées
Maîtrise	385 (5 % de l'international)	105 (4 % de l'international)
Doctorat	755 (37 % de l'international)	209 (35 % de l'international)
Postdoctorat	253 (59 % de l'international)	85 (60 % de l'international)

Depuis, les critères d'évaluation des programmes de bourses de formation sont désormais harmonisés entre les trois Fonds. Les FRQ poursuivent cette harmonisation avec la révision des règles des programmes de maîtrise et

² La répartition des octrois selon le genre est présentée dans le tableau 2.

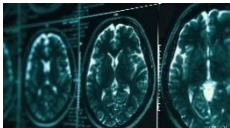
de doctorat pour les concours lancés à l'été 2022. Un bilan a été dressé au terme de cette première année de mise en œuvre des critères harmonisés (voir l'objectif 9).

Aux concours 2021-2022 (automne 2020), les demandes admissibles aux programmes de bourses de formation continuent de progresser à la maîtrise (+ 6 % comparativement à l'an dernier), tandis qu'elles sont en légère baisse au doctorat (-4 %). Les actions du FRQS contribuent à faire du Québec une destination de choix pour la relève internationale. Ainsi, 323 titulaires de bourses (concours et engagements) proviennent de l'international. Le Fonds soutient aussi des titulaires poursuivant leur formation à l'extérieur du Québec (voir l'objectif 5).

Les partenariats sont un levier d'action majeur pour le FRQS (voir les tableaux 1, 12 et 13). Ce dernier offre à des partenaires l'opportunité de soutenir des candidatures recommandées pour financement aux concours généraux de bourses dans leurs thématiques d'intérêt. Celles-ci incluent notamment en 2021-2022 : les neurosciences, les maladies infantiles, l'hypertension, la santé de la vision, les maladies inflammatoires et le cancer.

9 partenaires du FRQS soutiennent la formation de la relève (53 k\$)
8 titulaires soutenus

Des capsules de mise en valeur de la recherche financée sont disponibles sur le site Web des FRQ.

<p>CAPSULE DIFFUSÉE EN 2021-2022 SUR DES RECHERCHES EN SANTÉ MENÉES PAR LA RELÈVE ÉTUDIANTE</p>		<p>L'hyperactivation anormale du cerveau, signe précoce de l'Alzheimer </p> <p>Nick Corriveau-Lecavalier (doctorant) et Sylvie Belleville Institut universitaire de gériatrie de Montréal (<i>Bourse doctorale</i>)</p>
--	---	---

Formation à la recherche en milieu de pratique

Cibles du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
<p>► Au moins 25 organismes partenaires ayant accueilli des étudiantes et des étudiants d'ici 2022 (aucun programme en 2016-2017)</p>	 4 organismes d'accueil	 20

Le FRQS facilite l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées, par l'intermédiaire du **programme TREMPLIN**, soutenant **21 stages en milieux de pratique** en 2021-2022. Ces jeunes acquièrent une expérience et transfèrent leurs compétences dans 19 milieux de travail des secteurs public et privé. Un second volet de ce programme a été initié cette année en soutenant quatre regroupements de centres de recherche afin qu'ils puissent accompagner de la relève dans la diversification d'acquisition de compétences et dans le transfert d'expertise en milieux de pratique (voir l'objectif 3). Finalement, **quatre regroupements de centres** – couvrant le territoire québécois – ont été soutenus afin qu'ils accompagnent la relève dans l'acquisition et le transfert d'expertise en milieux de pratique dans le cadre du programme Stages Tremplin (voir l'objectif 3).

24 personnes soutenues pour une formation en milieu de pratique :
21 stagiaires Tremplin accueillis par

- 13 organismes publics
- 6 organismes privés

3 titulaires de bourse d'apprentissage IRSC-FRQS accueillis par

- 3 organismes publics

20 organismes partenaires distincts

Le FRQS a renouvelé sa collaboration avec les IRSC pour le programme de bourses postdoctorales d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé (3 nouvelles bourses). Les recherches dans cette thématique visent notamment l'amélioration de l'efficacité du système de santé.

Le FRQS soutient l'acquisition de compétences en recherche de la relève en médecine et de personnes détenant un **diplôme professionnel en santé et services sociaux** (voir les tableaux 1 et 10). Au total, 175 bourses ont été financées cette année à des personnes détenant un diplôme professionnel, incluant 57 nouvelles bourses

acceptées aux concours, dont 4 bourses soutenant la relève en médecine. Le FRQS poursuit sa réflexion sur les programmes de formation destinés aux professionnelles et aux professionnels de la santé. Cette réflexion se fait dans l'optique d'une recherche holistique qui prend en compte la santé durable. Le Fonds sensibilise à cet égard les directions des facultés de médecine.

Chaque année, le FRQS demande aux titulaires de bourses ayant reçu leur dernier versement de remplir un rapport final portant sur leur situation et sur les impacts de la bourse dans la poursuite de leurs études. Cette année une première cohorte de titulaires de bourses du FRQS a transmis un rapport final. Un peu plus de 80 % des titulaires à la maîtrise et au doctorat en sont au moins à l'étape d'interprétation des résultats et 46 % ont fait leur dépôt initial ou final ou ont obtenu leur diplôme.

RETOMBÉES DES PROGRAMMES DE BOURSES

92 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2020-2021 (33 à la maîtrise, 35 au doctorat et 24 au postdoctorat)

Formation et carrière en recherche

- 87 %** estiment que la bourse est un facteur assez ou très important pour la poursuite de leur programme d'études
- 10 %** n'auraient pas, ou probablement pas, entrepris leur programme d'études sans la bourse du FRQS
- 25 %** des titulaires au postdoctorat ont déposé une demande de subvention à titre de chercheuse principale ou de chercheur principal auprès d'un organisme de financement reconnu*

Rayonnement découlant des activités de recherche

- 72 %** déclarent des publications scientifiques*
- 88 %** déclarent des présentations scientifiques*, dont **43 %** à portée internationale (86 présentations)
- 66 %** déclarent avoir obtenu des prix, des distinctions ou d'autres bourses

* Pourcentage calculé parmi les titulaires au moins à l'étape de l'interprétation des résultats (75 titulaires)

Le **FRQS** a poursuivi son soutien à des initiatives visant à favoriser **l'esprit d'entreprise** de la relève et l'acquisition de compétences diversifiées, et ce, en collaboration avec les deux autres Fonds. Le programme en ligne de District 3 a suscité beaucoup d'engouement cette année, avec près de trois fois plus de personnes que l'an dernier (439, comparativement à 149). En 2021-2022, les FRQ sont partenaires de deux nouveaux programmes :

- Stages de doctorantes et doctorants en société d'investissement dans le cadre du programme immersif de formation Front Row Venture. Ces stages visent à les exposer au contexte de capital de risque et d'investissement dans les entreprises scientifiques, et à développer leurs habiletés de gestion et leurs compétences transversales.
- Programme Esplanade soutenant des projets de recherche d'entreprises, qui sont de jeunes pousses à impact social et environnemental.

PARTENARIATS POUR L'ENTREPRENEURIAT

- 439** personnes réparties dans 3 cohortes pour le programme en ligne de District 3
- 14** personnes soutenues par OS'Entreprendre (13 prix régionaux et 1 prix national « étudiant créateur d'entreprise »)
- 3** stages de doctorantes et doctorants en société d'investissement
- 12** projets de recherche de jeunes pousses à impact social et environnemental

En raison de la pandémie, le programme Adopte inc. a été reporté à 2022-2023 et la nouvelle cohorte du programme Innovateurs et innovatrices en résidence, dont le lieu de résidence est un milieu de soin, sera soutenue en 2022-2023. Les FRQ ont continué de valoriser l'entrepreneuriat scientifique de la relève en publiant, chaque vendredi, une capsule vidéo ou écrite sur les médias sociaux.

Soutien indirect à la relève

La formation de la relève fait partie intégrante des objectifs des programmes de subventions du FRQS. En accord avec les objectifs spécifiques de chaque programme, les titulaires de subventions consacrent une part importante de ce financement à la formation de la relève dans le cadre de leurs projets : rémunération, bourses et compléments de bourse. Les rapports financiers structurés, désormais déployés dans l'essentiel des programmes du FRQS, permettent d'illustrer cette contribution à la relève. Ce soutien qui représente en moyenne 9 % des subventions, en raison notamment du poids du programme des centres de recherche (5 % de la subvention), est plus élevé pour les subventions d'établissement de carrières (18 %) et de recherche (15 %) (voir le tableau 11).

Les **chaires doubles de recherche en intelligence artificielle et santé** représentent un milieu de formation intersectoriel d'une relève étudiante agile et apte à travailler simultanément en intelligence artificielle et science des données et en sciences de la vie (voir aussi l'objectif 2). Ce sont plus de 30 étudiantes et étudiants qui ont été soutenus en 2021-2022.

**9 % des subventions du Fonds, soit
4,9 M\$ utilisés pour soutenir la relève scientifique**

ND* au collégial
118 au baccalauréat
264 à la maîtrise
245 au doctorat
71 au postdoctorat

698 personnes pour **301** subventions



Rapports financiers 2021, rémunération, bourses et compléments de bourses. Les FIR sont exclus. Une personne peut être soutenue par plus d'une subvention.

* : Nombre non déterminé.

AXE : CARRIÈRES EN RECHERCHE

OBJECTIF 2 : Contribuer à la consolidation des carrières en recherche

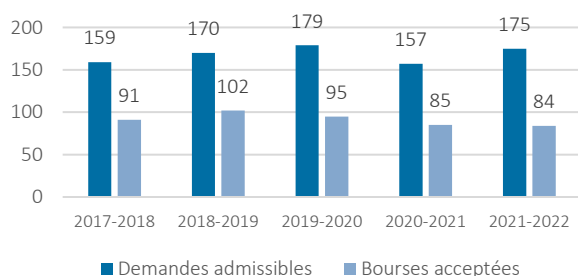
Soutien aux carrières universitaires

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
► Au moins 440 chercheuses et chercheurs universitaires bénéficiant d'un soutien de carrière par année (400 en 2016-2017)	 509	 512

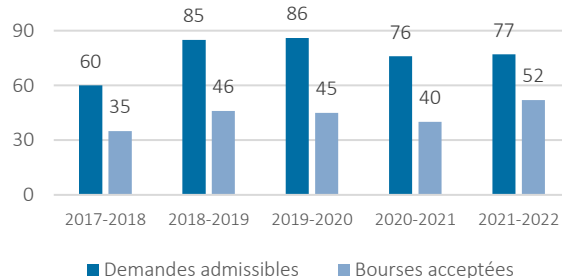
Le FRQS consacre 30 % de ses investissements, grâce à ses partenaires, au soutien de carrières en recherche, notamment par son programme Bourses de carrière. Ce soutien est essentiel à la compréhension et à la résolution des enjeux et des défis de santé du Québec. Cette année, **26,6 M\$** ont été investis dans ce programme, soit un pourcentage similaire (22 %) à celui des investissements totaux comparativement à 2020-2021 (voir les tableaux 1, 2 et 8), pour un total de 512 chercheuses et chercheurs universitaires (509 en 2020-2021). Le FRQS, avec le soutien financier du MEI, poursuit le développement d'une programmation de recherche en **intelligence artificielle et santé numérique**. En 2021-2022, trois chaires de recherche doubles, soutenant deux cotitulaires, ont été octroyées afin d'accroître la capacité de recherche du Québec dans ce secteur, auquel s'ajoute une personne titulaire de subvention. Également, pour aplanir les difficultés liées à la continuité de carrière en recherche des cliniciennes et des cliniciens dont le soutien salarial du Fonds arrive à terme, le FRQS a accordé à une personne la reconnaissance du statut d'excellence scientifique.

305	bourses de carrière – réguliers, dont 84 au concours : 33 Junior 1 • 31 Junior 2 • 20 Senior
16	soutiens en intelligence artificielle et santé numérique dont 12 bourses de carrière et 3 nouvelles chaires de recherche doubles et 1 subvention
170	bourses de carrière – cliniciens, dont 51 au concours : 22 Junior 1 • 15 Junior 2 • 14 Senior
12	bourses Chercheurs de mérite, dont 4 au concours
5	appuis à la recherche en évaluation des technologies et des pratiques de pointes,
3	bourses de carrière IRSST Junior 1
1	chaire de recherche autochtone en soins infirmiers - IRSC

PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE - VOILET RÉGULIER, SUR CINQ ANS



PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE - VOILET CLINICIEN, SUR CINQ ANS



Les titulaires d'une bourse de carrière Junior 1 peuvent bénéficier également d'une subvention d'établissement pour soutenir leur recherche. Le FRQS sensibilise aussi les directions de facultés de médecine au regard du soutien aux carrières en recherche dans une perspective de santé durable.

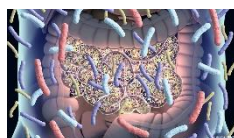
243	subventions d'établissement (56 au concours Bourses de carrière Junior 1)
9	subventions de démarrage (5) et d'aide à la recherche (4)
15	subventions Chercheurs de mérite (5 au concours)

Le FRQS continue de tabler sur ses **partenariats** pour soutenir des carrières dans des thématiques répondant à des enjeux de santé (voir les tableaux 1, 12 et 13), notamment en intelligence artificielle et santé numérique (MEI) et dans le cadre d'une chaire autochtone en soins infirmiers (IRSC). Il contribue à l'appui aux Chaires UNESCO, gérées par le FRQSC, et à la Chaire Alexandre Blais-Quantique, gérée par le FRQNT (voir le tableau 4).

10 partenaires du FRQS soutiennent les carrières (**2,5 M\$**)
62 titulaires de bourses et subventions soutenus

Des capsules de mise en valeur de la recherche financée sont disponibles sur le site Web des FRQ.

CAPSULES DIFFUSÉES EN 2021-2022 SUR DES RECHERCHES EN SANTÉ MENÉES PAR LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS



Des bactéries intestinales pour mieux combattre le cancer? [🔗](#)
Dr Bertrand Routy
 Centre de recherche du CHUM
Bourse de carrière – Clinicien Junior 1



Un programme de cessation tabagique taillé sur mesure pour les parents [🔗](#)
Olivier Drouin
 CHU Sainte-Justine
Bourse de carrière – Clinicien Junior 1



Sclérose en plaques : découverte d'une potentielle cible thérapeutique [🔗](#)
Manu Rangachari
 Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval
Bourse de carrière – Clinicien Junior 2

Soutien aux carrières en milieu collégial

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ Au moins 6 chercheuses et chercheurs d'un établissement collégial soutenus (6 en 2016-2017)	4 (programme révisé lancé pour financement en 2021-2022)	7

Les chercheuses et chercheurs de collège peuvent bénéficier d'un supplément statutaire et d'un déchargement de leur tâche d'enseignement pour réaliser un projet de recherche avec une chercheuse ou un chercheur universitaire travaillant dans un établissement reconnu par le FRQS. Cette année, **0,26 M\$** a ainsi été investi par le FRQS pour soutenir des carrières de recherche au collégial, incluant les engagements (4 octrois) auquel s'ajoutent 3 subventions de recherche dans le cadre du nouveau programme **Recherches en milieu collégial – soutien à des projets en équipe**. Axé sur le déploiement de projets structurants, ce programme bonifie la durée et le montant du financement en plus d'être davantage inclusif, s'ouvrant notamment aux chercheuses et chercheurs des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT ; 1 titulaire cette année). Le Fonds en poursuit la promotion.

Promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

En 2021-2022, le FRQS a poursuivi ses activités visant à encourager l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) au sein de la communauté scientifique, et ce, en collaboration avec les deux autres Fonds. Les FRQ ont adopté et commencé à mettre en œuvre leur **stratégie en EDI**. Les quatre grands principes guidant l'approche des Fonds peuvent se résumer ainsi : une approche concertée, visant une diversité vaste et intersectionnelle, allant au-delà des statistiques, et s'inscrivant dans tous les aspects de la recherche. La stratégie des FRQ en matière d'EDI s'articule autour de quatre grands objectifs :

- Faire de l'EDI des valeurs phares au sein de l'organisation des FRQ.
- Assurer l'équité dans l'accès au financement des FRQ.

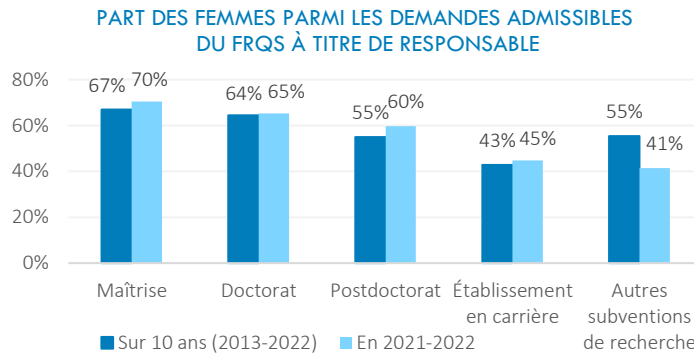
- Soutenir et accélérer la démarche du milieu de la recherche vers l'excellence inclusive.
- Accélérer l'avancement et le partage des connaissances en matière d'EDI.

Parmi les principales actions réalisées cette année, notons :

- L'inclusion d'un critère sur l'EDI dans le nouveau programme Regroupement IA et santé.
- L'accompagnement des 22 centres et instituts de recherche dans l'élaboration de plans d'action en matière d'EDI.
- Le lancement d'un outil d'auto-identification afin de permettre aux personnes candidates de s'identifier en fonction des groupes visés au Québec par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi. L'objectif recherché est ainsi de connaître la représentation de groupes historiquement discriminés – autres que les femmes, pour lesquelles des données sont déjà disponibles et publiques (voir le tableau 2) – parmi les demandes admissibles et financées dans chacun des programmes.
- Des activités de concertation avec différents groupes.
- Un webinaire (disponible en ligne en [français](#) et en [anglais](#)) sur l'EDI, produit en collaboration avec le Réseau québécois pour l'équité, la diversité et l'inclusion (RIQEDI), l'Institut Équité, diversité, inclusion et intersectorialité (Institut EDI²) et la Chaire pour les femmes en science et génie au Québec (CFSG), en plus de l'ajout d'une section [ressources en EDI](#) sur le site Web des FRQ.
- Présentations et formations sur l'EDI lors de divers événements comme le congrès de l'Acfas, les Journées de la relève en recherche et la Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes (CSPC).

D'autres mesures visant à renforcer leurs actions en matière d'EDI sont décrites à l'objectif 9. Depuis 2018-2019, le FRQS diffuse la répartition des octrois par genre dans son rapport comité d'annuel de gestion (voir le tableau 2).

Au concours 2021-2022 (automne 2020), la **part des femmes dans les demandes admissibles** est supérieure à la moyenne des 10 dernières années dans les programmes de bourses de formation et d'établissement en carrière, tandis qu'elle est en baisse pour les programmes de subventions. Pour 2021-2022, la part des femmes est issue des données de salutation dans le portfolio FRQnet et l'option « Ne pas répondre » a été ajoutée pour les concours 2022-2023 (voir aussi l'objectif 11).



En 2021-2022, le **taux de succès** des femmes dans l'ensemble des programmes est similaire à celui des hommes (32 % pour les femmes et 33 % pour les hommes). Cette année, le taux de succès est inférieur pour les femmes dans les programmes de subventions (F : 33 % ; H : 53 %), mais l'écart est moins important sur 10 ans (F : 41 % ; H : 50 %). Tout comme pour la part des femmes dans les demandes admissibles, le petit nombre de demandes peut expliquer les variations observées (29 demandes admissibles ; voir le tableau 9).

COMPÉTITIVITÉ DU QUÉBEC DANS UN SYSTÈME DE RECHERCHE EN ÉVOLUTION

ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EXCELLENCE DES REGROUPEMENTS DE RECHERCHE

ORIENTATION 2

RENFORCER LE SOUTIEN AUX REGROUPEMENTS DE RECHERCHE

35,0 M\$

12,3 M\$

29,1 %

des investissements
du Fonds

10,2 %

22 centres et instituts

20 18 réseaux thématiques et
2 liés à la pandémie

- Lancement d'un programme de regroupement de recherche en Intelligence artificielle et santé

ACCROÎTRE LES INITIATIVES DE RECHERCHE EN RÉPONSE AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ ET LES MAILLAGES INTERSECTORIELS

12,7 M\$

par le FRQS, le FRQNT et
le FRQSC aux grands défis
de société

44

regroupements de recherche
intersectorielle sur les grands
défis de société soutenus

486

chercheuses et chercheurs
soutenus

- Collaboratoire Uni-Cité, une initiative de maillage entre le milieu de la recherche et le milieu municipal
- Développement de la programmation sur le vieillissement : Living Lab - Région et Living Labs Trouble NeuroCognitif Majeur ; entrepreneuriat scientifique ; soutien du réseau vieillissement

ACCROÎTRE LES COLLABORATIONS DE RECHERCHE HORS QUÉBEC

2,9 M\$

36

projets bilatéraux et multilatéraux de collaborations internationales

2

Nouveaux projets nationaux sur les mécanismes du diabète et
solutions translationnelles

4^e

Congrès international sur le conseil scientifique aux gouvernements,
INGSA 2021, organisé par le scientifique en chef du Québec

- Nouveau programme bilatéral Québec - Bavière en intelligence artificielle et santé

AXE : REGROUPEMENTS

OBJECTIF 3 : Renforcer le soutien aux regroupements de recherche

Soutien aux regroupements de recherche (infrastructures humaines et matérielles)

Cibles du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ Au moins 6 nouveaux regroupements de recherche soutenus financièrement d'ici 2022	7 (2 nouveaux réseaux en 2020-2021)	7
▶ Financement de centres et instituts dans le cadre du programme actualisé : 5 en 2020, 3 en 2021 et 3 en 2022	Financement prolongé d'une année en raison de la pandémie	3

Le FRQS mise sur ses programmes Centres et instituts de recherche et Réseaux thématiques pour accroître la capacité de recherche et d'innovation en santé du Québec. Le rassemblement des expertises au sein des regroupements de recherche permet à la communauté de recherche québécoise de se démarquer par sa compétitivité, notamment dans les concours fédéraux. Cette année, **47,3 M\$** ont été investis par le FRQS dans ces programmes avec l'appui des crédits de la SQRI (voir les tableaux 1 et 3).

Une grande part de la capacité de recherche en santé, que le FRQS a contribué à bâtir, se retrouve au sein des **centres et instituts** rattachés à des établissements de santé (voir le tableau 7). Ces centres et instituts sont des milieux importants de formation, en plus de constituer des lieux privilégiés pour le transfert des connaissances issues de la recherche biomédicale vers les soins et services de santé. En 2021-2022, trois centres ont été évalués par le FRQS selon les critères du programme actualisé. Le FRQS a également accompagné les 22 centres et instituts de recherche dans l'élaboration d'un plan d'action sur l'EDI. Cette démarche vise à assurer la prise en compte et l'intégration des principes EDI à la suite de l'ajout d'un critère d'évaluation à cet égard pour les prochains concours du programme (voir l'objectif 9).

22	centres et instituts de recherche (plus de 4217 chercheuses et chercheurs)
18	réseaux thématiques
2	réseaux thématiques en réponse à la pandémie
9	regroupements de recherche cofinancés par le FRQS et gérés par un autre Fonds

La directrice scientifique contribue également à positionner les regroupements de recherche et le FRQS auprès du gouvernement et du réseau de la santé et des services sociaux, notamment au regard de l'accès aux données de recherche, de l'intelligence artificielle en santé, du développement de zones d'innovation en santé et de la recherche clinique (voir les objectifs 4 et 6). Le Fonds a complété sa **programmation en IA et santé** avec le lancement d'un programme de regroupement de recherche dans cette thématique pour financement en 2022-2023, avec le soutien financier du MEI. Finalement, quatre regroupements de centres, couvrant le territoire québécois, ont été soutenus dans le cadre du nouveau volet du programme Stages Tremplin. Ce soutien vise à ce que ces regroupements puissent accompagner la relève dans la diversification d'acquisition de compétences et de transfert d'expertises en milieux de pratique (voir l'objectif 1).

RETOMBÉES DES CENTRES ET INSTITUTS	
16,9 \$	en financement externe aux FRQ pour chaque dollar de subvention versé (pour l'année 2020-2021)

Complémentaires aux centres et instituts de recherche, les **réseaux thématiques** sont des instances de concertation et de structuration de la recherche québécoise : ils créent une plus grande cohésion des forces autour de thématiques ciblées (voir le tableau 6). Cette année, le FRQS a actualisé son programme de réseaux thématiques à la suite de sa réflexion avec la communauté de recherche pour accroître l'agilité de ces réseaux, dans une perspective de santé durable et d'intersectorialité. À cet égard, deux réseaux thématiques, ceux sur le vieillissement et sur le cancer, ont reçu une bonification de leur soutien pour développer une composante intersectorielle dans l'optique de leur intégration à la programmation des défis de société et des maillages intersectoriels et à celle de l'Oncopole, respectivement. Le FRQS continue de renforcer la capacité de recherche

du Québec en réponse à la pandémie en soutenant : la **Biobanque COVID** en collaboration avec le MEI, le MSSS, Génome Québec et l'Agence de santé publique du Canada ; le **Réseau québécois COVID – Pandémie** (voir l'objectif 9) ; le **Réseau de recherche sur les déterminants de la santé périnatale de l'enfant**, en collaboration avec le MSSS. En partenariat avec les IRSC, le FRQS finance aussi la composante québécoise du Réseau canadien de réseaux d'essais cliniques sur la COVID-19.

Les FRQ soutiennent des infrastructures humaines et matérielles de recherche intersectorielle sur les grands défis (voir le tableau 5).

Soutien aux projets de recherche

Le FRQS offre à la communauté de recherche le financement de projets de recherche dans le cadre d'ententes avec des partenaires. L'essentiel de ce soutien est réalisé avec des milieux utilisateurs (voir l'objectif 6). Par ailleurs, le FRQS a cofinancé avec les IRSC deux nouveaux projets dans le cadre d'une initiative de recherche mise en œuvre par ces instituts dans le domaine du diabète (voir le tableau 1). Les IRSC sont aussi cosignataires avec le FRQS d'ententes internationales (voir l'objectif 5). Le FRQS, conjointement avec les deux autres Fonds, soutient également des projets de recherche intersectorielle sur les grands défis de société (voir l'objectif 4 et le tableau 5).

Reconnaissance du rôle du personnel de recherche

Le FRQS reconnaît l'importance du rôle du personnel de recherche. C'est pourquoi il a remis un prix d'excellence à trois professionnelles et professionnels de recherche.

La part des subventions pour soutenir le personnel hautement qualifié représente en moyenne 31 % des dépenses des subventions : 28 % dans les subventions d'établissement de carrière ; 34 % dans des projets de recherche ; 31 % dans les centres et réseaux FRQS (voir le tableau 11).

31 % des dépenses de subventions du Fonds **(17,2 M\$)** utilisés pour soutenir le personnel hautement qualifié

131 techniciennes et techniciens de recherche

516 professionnelles et professionnels de recherche

647 personnes pour **301** subventions

Rapports financiers 2021. Les FIR sont exclus. Une personne peut être soutenue par plus d'une subvention.

Des capsules de mise en valeur de la recherche financée sont disponibles sur le site Web des FRQS.

CAPSULES DIFFUSÉES EN 2021-2022 SUR LES RÉCITS D'IMPACT



Tous les gras trans ne sont pas mauvais [🔗](#)
Benoit Lamarche
Centres et instituts FRQS
Centre de recherche Nutrition, Santé et Société (NUTRISS)



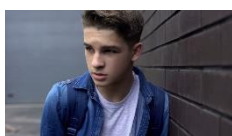
L'hyperactivation anormale du cerveau, signe précoce de l'Alzheimer? [🔗](#)
Nick Corriveau-Lecavalier et Sylvie Belleville
Centres et instituts FRQS
Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (CRIUGM)



La genougraphie : une innovation dans le traitement de l'arthrose du genou [🔗](#)
Nicola Hagemester
Centres et instituts FRQS
Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM)



Alexis Nihon : un laboratoire vivant de réadaptation [🔗](#)
Eva Kehayia et Bonnie Swaine
Centres et instituts FRQS
Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIIR)



Consommation de cannabis : protéger les jeunes cerveaux [🔗](#)
Jean-François Bouchard, Maurice Ptito et Christian Casanova
Centres et instituts FRQS
Centre interdisciplinaire de recherche sur le cerveau et l'apprentissage (CIRCA)



Corriger l'œil paresseux grâce au jeu vidéo [🔗](#)
Robert Hess
Centres et instituts FRQS
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (CRCUSM)



Travail de nuit : des outils pour mieux gérer le sommeil [🔗](#)
Marie Dumont et Julie Carrier
Centres et instituts FRQS
Centre de recherche CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal



Se remettre plus vite d'un AVC [🔗](#)
Collaboration interuniversitaire
Centres et instituts FRQS
Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS)



Nouvel outil pour mesurer les impacts de l'action collaborative [🔗](#)
Louise Potvin et Angèle Bilodeau
Centres et instituts FRQS
Centre de recherche en santé publique (CRéSP)

COVID-19 RÉCITS D'IMPACT



Un test de dépistage de COVID-19 « made in » Québec [🔗](#)
Martin Schmeing et Don van Meyel
Centres et instituts FRQS
Centre de recherche en biologie structurale (CRBS)

Réseaux thématiques





Lésion de la moelle épinière : s'entraîner grâce à des jambes robotisées [🔗](#)
Dany Gagnon
Institut universitaire sur la réadaptation en déficience physique de Montréal
Réseau REPAR

AXE : GRANDS DÉFIS ET INTERSECTORIALITÉ

OBJECTIF 4 : Accroître les initiatives de recherche en réponse aux grands défis de société et les maillages intersectoriels

Initiatives de recherche en réponse aux grands défis de société

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
► Au moins 40 regroupements de recherche intersectorielle sur les grands défis soutenus par année (2 en 2016-2017)	 41	 44

Grâce aux crédits supplémentaires qui accompagnent la SQRI 2017-2022, le FRQS, le FRQNT et le FRQSC ont investi **12,7 M\$** dans les programmes et les initiatives, majoritairement intersectoriels, en réponse aux grands défis de société (voir le tableau 5). Par l'intermédiaire de leurs programmes phares – à savoir Audace, l'Observatoire sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique

(OBVIA), le Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) et la plateforme de financements de la recherche intersectorielle sur le vieillissement –, les FRQ ont soutenu 486 chercheuses et chercheurs en 2021-2022. Afin d'assurer la continuité au-delà de la période d'octroi, les équipes intersectorielles financées par les FRQ ont suggéré plusieurs mesures structurantes pour renforcer la capacité de recherche intersectorielle et accompagner les autres équipes, centres et regroupements qui aimeraient miser sur l'intersectorialité : communautés de pratique, formation et recherche sur l'intersectorialité pour faire la recherche autrement, complément de financement et de programmes structurants.

- 13** infrastructures matérielles et humaines – sous forme de réseaux, observatoire ou projet Apogée –, dont 1 nouvellement financée
- 31** équipes de recherche intersectorielle sur les grands défis de société, dont 19 nouvellement financées

Notamment, dans le cadre du grand défi du **développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique**, les FRQ ont financé le Collaboratoire Uni-Cité, une initiative de démarche intégrée d'accompagnement de projets et de maillage entre le milieu de la recherche et le milieu municipal, et renouvelé leur soutien au RIISQ.

Afin de répondre au grand défi des **changements démographiques** et du **vieillessement de la population**, les FRQ ont lancé un 3^e concours, dans le cadre de la plateforme de financements de la recherche intersectorielle sur le vieillissement, composé de deux volets Living Lab - Région, sur les enjeux qui caractérisent les régions du Québec, et Soutien à l'entrepreneuriat scientifique, qui vise la collaboration entre des scientifiques universitaires et des scientifiques au sein d'entreprises avec une capacité de recherche visant la création de connaissances partagées avec des retombées pour le milieu académique et le milieu de l'entrepreneuriat. Un 3^e concours a également été lancé en partenariat avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) sur les biomarqueurs du dopage dans le sport. Le programme Apogée-Développement de technologies médicales de la prochaine génération a aussi été soutenu.

Afin de répondre au grand défi de l'**entrepreneuriat** et de la **créativité**, les FRQ ont financé 12 nouveaux projets dans le cadre du 4^e concours du programme de recherche intersectorielle Audace. Chaque titulaire d'octroi doit soumettre un rapport final pour rendre compte de la portée de la subvention de recherche et des activités réalisées dans le cadre de la subvention. Les retombées des subventions pour le programme Audace sont présentées dans le tableau ci-dessous.

RETOMBÉES DU PROGRAMME INTERSECTORIEL AUDACE

(18 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2021-2022)

Formation de la relève

31 étudiantes et étudiants, postdoctorantes et postdoctorants soutenus financièrement par la subvention (1^{er} cycle : 5 ; 2^e cycle : 7 ; 3^e cycle : 11 ; postdoctorat : 8)

Poursuite des travaux

61 % ont obtenu un financement d'un autre organisme pour poursuivre les travaux de recherche après la subvention

Rayonnement découlant des activités de recherche

44 % déclarent avoir diffusé les résultats de recherche de leur projet auprès du grand public, dont 68 % des plus significatifs dans les médias et 32 % dans des séances d'éducation ou de sensibilisation

22 % déclarent une innovation adoptée ou en cours d'adoption, ou la création d'organisations innovantes

17 % déclarent un produit, un outil ou une invention découlant des travaux soutenus

72 % déclarent des publications scientifiques, dont **52 %** des plus significatives sont en libre accès (17 articles)

83 % déclarent des présentations scientifiques découlant des activités de recherche liées à la subvention, dont **65 %** des plus significatives sont à portée internationale (32 présentations)

Partenariats

33 % déclarent des partenaires de recherche ayant contribué de manière significative aux travaux

Soutien aux maillages intersectoriels

En plus des initiatives de recherche en réponse aux grands défis, qui sont majoritairement intersectorielles, la programmation du FRQS, du FRQNT et du FRQSC prend de plus en plus en compte la recherche intersectorielle. En 2021-2022, notons le Réseau québécois de recherche en économie circulaire, l'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants et le Réseau québécois en agriculture durable. Plusieurs initiatives de recherche intersectorielle permettent également la coconstruction des savoirs et le transfert des connaissances avec des milieux utilisateurs (voir l'objectif 6).

Dans le cadre de l'organisation du 4^e Colloque du scientifique en chef, *De l'autruche au truchement*, tenu lors de la 88^e édition du congrès de l'Acfas – et devant la nécessité de réaliser un évènement entièrement virtuel –, les FRQ se sont associés à un centre d'artistes pour proposer de nouveaux modes d'échanges et se pencher sur le plus traditionnel et le plus universitaire des outils de transfert de connaissances : le colloque.

Université québécoise du futur

Les FRQ ont participé aux travaux de mise en œuvre des recommandations du rapport intitulé *L'université québécoise du futur - Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations*, a été rendu public en février 2021 [🔗](#). La Commission sur la liberté académique a notamment été créée par le gouvernement. Un membre du comité intersectoriel étudiant des FRQ siégeait à ce comité.

Accès aux grandes bases de données gouvernementales

Les FRQ appuient les initiatives du gouvernement pour l'amélioration de l'accès aux données des ministères et des organismes publics, qui est un enjeu particulièrement important dans le domaine de la santé. Ils ont élaboré un mémoire formulant des commentaires sur le projet de loi 19 *Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions* législatives (diffusion à suivre, selon le calendrier des travaux parlementaires). Ces commentaires font suite à de nombreux échanges avec différentes parties prenantes au dossier de l'accès aux renseignements de santé et services sociaux, soit des chercheuses et chercheurs, l'Institut

de la statistique du Québec (ISQ), les ministères, Génome Québec ainsi que des personnes représentant des groupes de citoyennes et citoyens.

Le FRQS a activement participé aux travaux portant sur l'accès aux données et la valorisation de celles-ci dans le cadre de la révision de la Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV). Il a aussi mené en collaboration des travaux sur l'accès et l'utilisation des données à des fins de recherche dans cadre d'initiatives impliquant acteurs gouvernementaux, des milieux de la recherche et des sciences de la vie, notamment en collaboration avec la Table nationale des directeurs de recherche du MSSS :

- Création et coordination d'un groupe de travail sur l'acceptabilité sociale de l'accès et de l'utilisation secondaires des données : élaboration de principes directeurs et d'outils pour guider la communauté de recherche sur les bonnes pratiques d'information et de participation citoyenne. Consultations de la communauté de recherche et du public notamment pour débattre sur l'acceptabilité sociale de l'utilisation des données secondaires à des fins de recherche ;
- Coordination d'un comité de chercheuses et de chercheurs pour l'accès aux données des organismes publics ;
- Recommandations sur le fonctionnement d'un centre d'accès aux données pour la recherche au sein d'un organisme public ;
- Contribution à la mise à l'échelle et à la pérennisation de la plateforme CODA-19 (*Collaborative Data Analysis to Improve Clinical Care in Patients with COVID 19*) : élaboration d'un guide de mise en œuvre du lac de données ;
- Animation avec le centre de recherche du Centre hospitalier de l'université de Montréal et le Consortium santé numérique de l'Université de Montréal, de la Communauté de pratique Accès aux données.



Le FRQS a activement participé aux travaux portant sur l'accès et la valorisation des données de dans le cadre de la révision de la Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV).

Afin d'aider les chercheuses et les chercheurs à partager les données demandées par les revues, les FRQ ont diffusé un outil d'aide à la décision. Ils ont également créé un comité de travail sur la gestion des données de recherche avec le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

AXE : COLLABORATIONS HORS QUÉBEC

OBJECTIF 5 : Accroître les collaborations de recherche hors Québec

Soutien aux collaborations hors Québec des chercheuses et des chercheurs

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ Au moins 50 initiatives de recherche financées par année (47 en 2016-2017)	 61	 54

Le FRQS a consolidé l'intégration de la communauté de recherche québécoise dans les réseaux de recherche internationaux afin de renforcer la compétitivité du Québec et d'assurer un plus grand rayonnement de la recherche québécoise. Il a investi **2,8 M\$** (voir le tableau 1). Comparativement à 2020-2021, la baisse observée de 1,3 M\$ s'explique par l'arrêt des courtes missions en raison de la pandémie et par la pause du FRQS sur sa participation aux programmes de l'ERA, dans le cadre de sa réflexion sur l'optimisation des collaborations internationales.

À la suite de sa réflexion, le FRQS vise désormais à accroître les collaborations et le rayonnement du Québec dans des thématiques prioritaires. Ainsi, le FRQS collabore avec la Bavière sur la thématique de l'intelligence artificielle et santé cette année. La communauté de recherche québécoise a poursuivi ses collaborations avec des équipes des réseaux de l'Espace européen de recherche (ERA) déjà financés, comptant une quarantaine de pays membres et associés. La participation des IRSC à ces réseaux européens accroît les possibilités de financement des chercheuses et des chercheurs du Québec. Dans le cadre de programmes gérés par les autres Fonds, le FRQS a soutenu deux nouveaux projets au programme Fonds Nouvelles Frontières en Recherche des conseils de recherche du Canada afin de faciliter les collaborations entre le Québec et des groupes de recherche européens financés par la plateforme de recherche Horizon 2020. Les FRQ ont lancé deux nouveaux appels à propositions avec la Communauté française de Belgique ainsi que dans le cadre du programme de recherche Canada – Inuit Nunangat – Royaume-Uni dans l'Arctique.

49 initiatives internationales financées

23 projets intégrés dans 11 grands réseaux européens : maladies rares (7) ; nanomédecine (5) ; neurosciences (6) ; médecine personnalisée (5)

2 projets Communauté Européenne – Canada – Québec sur les données massives

8 projets bilatéraux avec la Belgique (6) et avec la Bavière en intelligence artificielle et santé (**2 nouveaux**)

3 projets multilatéraux dans le réseau Neuronex en neurosciences et neurotechnologies avec les États-Unis, l'Allemagne, le Canada et le Royaume-Uni

13 projets, dont 2 nouveaux gérés par le FRQSC ou le FRQNT

2 nouveaux projets nationaux cofinancés avec les IRSC sur la thématique du diabète

3 Initiatives stratégiques pancanadiennes, dont 1 nouvelle dans le cadre des réseaux de recherche sur la thromboembolie veineuse, et sur le sepsis

Sur la **scène nationale**, deux nouveaux projets de collaboration sont soutenus par le FRQS, notamment en partenariat avec les IRSC. Conjointement avec le MSSS, le FRQS poursuit le financement de l'Unité SOUTIEN – Québec Système de santé apprenant (SSA) (voir l'objectif 6). Par leurs activités de représentation internationales, qui se sont maintenues malgré la pandémie de COVID-19, le scientifique en chef et la directrice scientifique permettent à la recherche québécoise de rayonner à travers le monde. Ces activités contribuent au développement d'ententes pour des programmes, des échanges ou des événements internationaux.

Soutien à l'acquisition d'expérience internationale par la relève scientifique

En 2021-2022, 67 titulaires de bourses d'excellence, dont 28 au dernier concours, ont choisi de réaliser leur stage ou d'étudier dans 9 pays et provinces canadiennes.

28 nouvelles et nouveaux titulaires de bourses d'excellence (3 %) ont choisi un établissement hors Québec pour réaliser leurs études ou leur postdoctorat :
57 % aux États-Unis et dans 6 pays européens et d'Océanie, 43 % dans 2 provinces du Canada (Ontario, Alberta)
4 à la maîtrise, **4** au doctorat, **20** au postdoctorat


Le FRQS, le FRQNT et le FRQSC encouragent l'acquisition de compétences en **diplomatie scientifique** par la relève étudiante. En partenariat avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), les FRQ ont préparé les appels à candidatures de la deuxième édition du programme Scientifiques en résidence. Des représentations du Québec à l'étranger autres que Londres et Munich pourraient venir s'ajouter comme lieux de stage.

À l'été 2021, le scientifique en chef du Québec a été l'hôte du **4e Congrès international sur le conseil scientifique aux gouvernements, INGSA 2021 – Réinventer le dialogue entre sciences, politiques et grand public**. L'évènement, qui s'est tenu sous forme hybride à partir du Palais des congrès de Montréal, a été un succès, avec plus de 2 600 personnes inscrites de 130 pays. À cette occasion, le scientifique en chef est devenu président de l'INGSA et un réseau de 50 jeunes francophones engagés dans le soutien et le renseignement de l'action climatique dans leur pays respectif a été créé. Une journée a été consacrée à la science dans la Francophonie.

Des capsules de mise en valeur de la recherche financée sont disponibles sur le site Web des FRQ.

CAPSULE DIFFUSÉE EN 2021-2022 SUR DES RECHERCHES EN SANTÉ MENÉES DANS DES COLLABORATIONS HORS QUÉBEC



Déficience intellectuelle et hypersensibilité sensorielle : un même gène 
Graziella Di Cristo, Sarah Lippé et Jacques Michaud
ERANet neuron
Départements de neurosciences et de pédiatrie de l'Université de Montréal et Centre de recherche du CHU Ste-Justine

IMPACT DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ

INTENSIFIER LE DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ

ORIENTATION 3

RENFORCER LE RAPPROCHEMENT ENTRE LE MILIEU DE LA RECHERCHE ET DES MILIEUX UTILISATEURS

3,7 M\$

investis en partenariat intermilieux

12

programmes de recherche en partenariat

soutenant **30** projets

2

nouvelles initiatives de recherche dans le cadre de l'Oncopole

14 partenaires des secteurs public et privé

- Lancement de Living labs sur les troubles neurocognitifs majeurs en partenariat avec le MSSS
- Intégration de l'Oncopole comme pôle cancer du FRQS et lancement de deux programmes dans les thématiques de l'immunothérapie et de l'oncologie pédiatrique
- Financement d'initiatives de recherche en appui à la relance économique

RENFORCER L'ENGAGEMENT DU FRQS ET DE LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ

Lancement de **3** initiatives visant l'engagement de la communauté de la recherche auprès de la société

27 652

personnes abonnées aux comptes médias sociaux

47

prix scientifiques remis ou soutenus

- Consultation publique pour la cocréation d'un programme de recherche en santé durable au Québec
- **18** citoyennes et citoyens soutenus dans un projet de science participative Engagement
- **12** étudiantes et étudiants, **12** chercheuses et chercheurs soutenus dans le cadre du programme DIALOGUE


RENFORCER LA CULTURE DE L'ÉTHIQUE ET DE L'INTÉGRITÉ EN RECHERCHE

- Transfert de la responsabilité d'obtenir des certificats éthiques aux FRQ
- Consultation pour la mise à jour de la Politique sur la conduite responsable en recherche

AXE : MILIEUX UTILISATEURS

OBJECTIF 6 : Renforcer le rapprochement entre le milieu de la recherche et des milieux utilisateurs

Soutien de la recherche avec des milieux utilisateurs

Cibles du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ Au moins 2 nouvelles initiatives de recherche intermilieux financées par année	 5 programmes	 3 programmes
▶ Au moins 10 programmes de recherche financés en partenariat intermilieux par année (9 en 2016-2017)	 16	 12

Les partenariats de recherche du FRQS constituent un levier pour renforcer la capacité de recherche. Ces partenariats allient les ressources et définissent de nouvelles avenues pour le savoir grâce à la diversité d'acteurs rassemblés autour de questions de recherche, et ce, en respectant le cadre d'excellence du FRQS. Le Fonds joue un rôle essentiel dans le rapprochement du milieu de la recherche avec ces acteurs, notamment ceux du **réseau de la santé et des services sociaux** et les **industries des sciences de la vie**, pour favoriser l'émergence de solutions innovantes.

En 2021-2022, **3,7 M\$** ont été investis, dont 3,5 M\$ par des partenaires, pour arrimer des recherches aux besoins des milieux utilisateurs dans le cadre de 12 programmes finançant 28 projets (voir les tableaux 1, 6 et 13). Ces montants correspondent investissements dans des programmes coconstruits en partenariat, tandis que la totalité des investissements des partenaires dans des projets de recherche s'établit à 4,5 M\$ en 2021-2022 (voir le tableau 12).

Le MSSS est un partenaire majeur du FRQS dans la mise sur pied et le soutien d'initiatives de recherche visant à améliorer la qualité des soins et des services de santé au Québec. Cette année, le MSSS contribue au financement de projets en lien avec la crise sanitaire, en plus de poursuivre ses engagements des années antérieures, incluant des investissements pour la recherche sur les changements démographiques dans le cadre des grands défis de société (voir l'objectif 4). Le **Living labs sur les Troubles neurocognitifs majeurs**, l'initiative de recherche dans le cadre de la pandémie sur la

3,5 M\$	investis en recherche par les partenaires dans des programmes avec des thématiques ciblées 1,9 M\$ du secteur privé (7 organisations) 1,6 M\$ du secteur public (7 organisations)
12 programmes	financés, dont 3 nouveaux
28 projets	dont 5 nouveaux : <ul style="list-style-type: none"> • Living labs sur les Troubles neurocognitifs majeurs (4 projets) • Initiative de recherche dans le cadre de la pandémie – Réponse immunitaire chez les personnes immunosupprimées (1 projet)
2 projets	Visage municipal, géré par le FRQNT

Réponse immunitaire au vaccin COVID-19 chez les personnes immunosupprimées et **Visage municipal**, géré par le FRQNT, sont trois nouveaux programmes financés cette année. Cette participation au programme Visage municipal s'inscrit notamment dans une visée de santé durable, avec le maillage entre les acteurs de la recherche et le milieu municipal. Le FRQS a aussi lancé un programme de recherche sur l'usage récréatif du cannabis pour un financement en 2022-2023.

L'**Oncopole**, créé avec l'appui de l'entreprise biopharmaceutique Merck, est désormais intégré au sein du FRQS. Un forum des directions d'axes des centres de recherche en oncologie des centres de recherche académiques a été mis sur pied pour conseiller le FRQS dans le développement de sa programmation en oncologie. Cette année, 1,4 M\$ a été investis au total, permettant notamment de poursuivre le soutien aux des octrois liés aux programmes de l'Oncopole. Deux nouveaux programmes réunissant les expertises en recherche académique et celles de l'industrie ont été lancés, pour un financement en 2022-2023, dans les thématiques de

l'immunothérapie (Résultats rapportées par les patients) et de la recherche translationnelle en oncologie pédiatrique (SynergiQC).

Dans le cadre de la Stratégie québécoise des sciences de la vie, le FRQS poursuit ses engagements en plus de contribuer à la consolidation du continuum recherche-innovation notamment au regard de l'intégration de l'innovation en santé (voir l'objectif 11).

Les FRQ sont des partenaires majeurs dans l'effort gouvernemental visant à mitiger les **impacts de la pandémie** de COVID-19. En concertation avec des acteurs de la recherche et de l'innovation, ils soutiennent des solutions innovantes pour diminuer les impacts à court et à long terme. Les FRQ soutiennent 20 projets **IMPULSION** dont l'objectif principal est la mise en place de conditions favorables et d'un environnement propice à la relance économique post-pandémique, grâce à des crédits additionnels : cinq sur les thématiques du vieillissement, gérés par le FRQS et 15 sur les thématiques de l'éducation, de l'agroalimentaire et de l'énergie verte. Ces projets devraient contribuer, à très court terme, à trouver des solutions à différentes ces problématiques sociétales ainsi que d'établir ou développer des liens de collaboration avec des milieux utilisateurs. Dans le cadre de la relance, le FRQS a aussi participé à la mise en place du programme d'**Intégration de la génomique – volet santé humaine** visant à valoriser les découvertes.

Plusieurs initiatives de recherche intersectorielle sur les **grands défis de société** permettent également la coconstruction des savoirs et le transfert des connaissances avec des milieux utilisateurs. C'est le cas du Collaboratoire Uni-Cité, une initiative de démarche intégrée d'accompagnement de projets et de maillage entre le milieu de la recherche et le milieu municipal, ainsi que du programme Esplanade, qui finance des projets de recherche de jeunes pousses en innovation à impact social et environnemental. S'ajoutent le Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) et de l'initiative Vers une société inclusive, et des laboratoires vivants financés dans le cadre de la plateforme de financements de la recherche intersectorielle sur le vieillissement.

Soutien de la mobilisation des connaissances entre le milieu de la recherche et des milieux utilisateurs

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le scientifique en chef et la directrice scientifique ont mené de nombreuses activités de **conseil scientifique auprès du milieu gouvernemental et politique**. De plus, ils ont poursuivi leur participation à la mise en place des zones d'innovation, contribuant ainsi à la stratégie gouvernementale pour la relance économique du Québec.

Le FRQS cherche à accroître et à faciliter la **mobilisation des connaissances** entre le milieu de la recherche et des milieux utilisateurs. Le soutien financier offert aux titulaires de subventions facilite d'ailleurs l'organisation de telles activités. Les rapports finaux transmis par les titulaires de subventions permettent d'en faire l'évaluation.

Le scientifique en chef, qui est aussi membre du Conseil de l'innovation, a participé aux travaux entourant l'élaboration de la future Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation qui sera dévoilée en mai 2022. Plusieurs consultations externes sur les choix stratégiques des FRQ et la prochaine SQRI (voir l'encadré dans l'orientation 4) ont d'ailleurs été réalisées en 2021 (voir objectif 11).

Une série d'**activités de maillage et de promotion de la science** auprès de milieux utilisateurs a été organisée par le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, et ce, malgré la situation sanitaire et les contraintes liées à la distanciation physique. Notons par exemple :

- le Forum d'orientation de la recherche, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et le consortium Ouranos, auquel ont participé environ 140 représentants et représentantes de secteurs économiques, d'associations, de municipalités, du gouvernement et du milieu de la recherche ;
- le Forum stratégique, en partenariat avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, auquel plus de 530 personnes étaient inscrites. Les panélistes provenaient du milieu politique, académique, des affaires et des organismes à but non lucratif (OBNL) et ont échangé sur les avenues possibles de

collaboration entre le milieu académique et le secteur privé. Par ce partenariat, les FRQ entendent positionner l'importance de la recherche et de la formation dans la relance post-pandémie de l'économie montréalaise, voire québécoise ;

- le scientifique en chef a aussi mis en place un groupe de travail nommé Forum sciences et politiques au Québec ;
- les FRQ ont également offert deux webinaires aux fonctionnaires, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Plus de 800 personnes étaient inscrites à ces webinaires portant sur la qualité des informations scientifiques ainsi que sur les ressources et outils pour accéder aux informations scientifiques.

Toutes ces activités, qui contribuent à outiller la communauté de la recherche dans ses interactions avec le milieu gouvernemental, sont répertoriées sur le site Web du scientifique en chef [🔗](#).

Le FRQS publie une vingtaine de capsules Web chaque année pour **mettre en valeur les résultats de la recherche** auprès de milieux utilisateurs. Des exemples d'innovations adoptées par des milieux hors académiques ont d'ailleurs été documentés dans le cadre d'un appel à récits d'impact de la directrice scientifique au printemps 2021. Ces innovations ont été mises en valeur dans le cadre des capsules.

Soutien au libre accès aux résultats de recherche


En 2021-2022, le FRQS, le FRQNT et le FRQSC ont adhéré au **Plan S** et se sont joints au consortium de la cOAlition S, qui regroupe plusieurs organismes subventionnaires à travers le monde visant à accélérer le déploiement du libre accès immédiat aux publications scientifiques. Dans l'optique d'implanter progressivement le Plan S, les FRQ ont mené des consultations et des analyses pour établir les mesures de mise en œuvre appropriées et ont formé leur personnel aux changements à venir.

Les FRQ ont aussi diffusé un [outil d'aide à la décision](#) pour le partage des données, afin d'éclairer la décision des chercheuses et chercheurs lorsque des revues savantes demandent de rendre accessibles les données liées à leurs publications.

AXE : GRAND PUBLIC

OBJECTIF 7 : Renforcer l'engagement du FRQS et de la communauté de la recherche auprès de la société

Engagement de la communauté de la recherche auprès de la société

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ Au moins 3 nouvelles initiatives visant l'engagement de la communauté de la recherche auprès de la société d'ici 2022	 7 (3 nouvelles en 2020-2021)	 8 (1 nouvelle en 2021-2022)

Le FRQS, le FRQNT et le FRQSC ont soutenu 10 projets dans le cadre de la phase Démarrage de la 2^e édition du programme novateur de recherche participative **Engagement** (géré par le FRQNT). Ces projets ont été présentés lors d'un colloque du congrès de l'Acfas sur les différentes formes de science participative. De plus, la 3^e édition du programme **Dialogue** (géré par le FRQS) encourageant la communication scientifique auprès du grand public a été lancée.

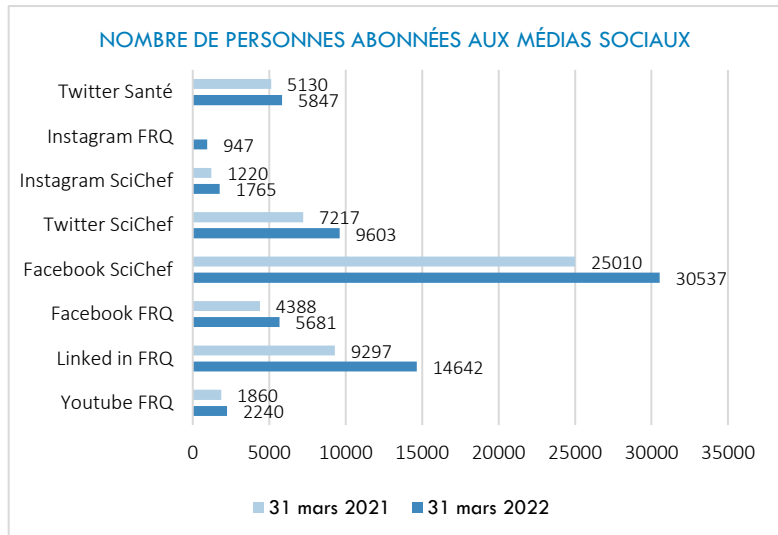
- 12** étudiantes et étudiants soutenus avec une bourse **Dialogue**
- 12** chercheuses et chercheurs soutenus avec une subvention **Dialogue**
- 18** citoyennes et citoyens soutenus dans le cadre de 10 projets **Engagement**

De plus, afin de renforcer les interactions entre la science et la société, le FRQS, en collaboration avec l'Institut de gouvernance numérique (IGN), a mené une **consultation citoyenne sur la santé durable** et tenu un atelier dans le cadre de la grande messe de l'innovation. Cette consultation visait la coconstruction d'un nouveau programme sur la santé durable avec les spécialistes de la santé et le grand public.

Mise en valeur de la recherche auprès de la société

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ Au moins 14 000 personnes abonnées aux comptes médias sociaux d'ici 2022 (3 165 en 2016-2017)	21 461	27 652

Le FRQS cherche à augmenter la portée de ses communications sur le Web et les médias sociaux. En mars 2022, il comptait 5 847 personnes abonnées à son compte Twitter, auxquelles s'ajoutent un tiers des abonnés aux comptes qu'il partage avec les deux autres Fonds, pour un total de **27 652 personnes abonnées** (voir la figure ci-contre). Il s'agit d'une augmentation de 29 % par rapport à mars 2021. Toutes les interventions du scientifique en chef sont disponibles sur son site Web [🔗](#). Enfin, le compte Instagram du scientifique en chef comptait, au 31 mars 2022, 1 765 abonnés et le nouveau compte Instagram des FRQ comptait 947 abonnés.



Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a maintenu ses efforts de **diffusion et de promotion de la science**. Les partenariats suivants se sont poursuivis en 2021-2022 : Centre Déclic, Agence Science Presse (capsules du Détecteur de rumeurs), Québec Science, Curium, La Conversation, Climatoscope, Cœur des sciences (un panel sur la science en 2022 et un panel sur la science et la politique), Musée de la civilisation - Québec (série *Décoder le monde*), Institut du nouveau monde (*L'état du Québec 2021*), Savoir Média (série de capsules *Cabine de recherche*), Acfas, Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), Quartier de l'innovation, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Forum économique international des Amériques, Canadian Science Policy Centre (CSPC), Festival Eureka.

Le FRQS a lancé cette année le prix Alice-Girard pour les publications en français. Les FRQ ont annoncé 7 lauréats du concours Publications en français. Au total, il a soutenu la remise de **47 prix et reconnaissances** en plus de contribuer à la remise des prix annuels d'excellence pour les étudiantes et étudiants des centres de recherche.

PRIX SCIENTIFIQUES REMIS OU SOUTENUS PAR LE FRQS EN 2021-2022

Prix annuels d'excellence pour les étudiants et étudiantes des centres de recherche • Relève étoile Jacques-Genest • Relève étoile collégiale • Excellence des professionnelles et professionnels de recherche • prix d'excellence de l'ADÉSAQ pour la meilleure thèse de doctorat • prix Jacques-Rousseau de l'Acfas • prix du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal et du Centre des congrès de Québec pour l'organisation de congrès • prix Fernand-Seguin de l'Association des communicateurs scientifiques • prix Coup de cœur OSEntreprendre • prix du concours Science en classe dans le cadre du Festival Eureka • prix Collaboration scientifique de l'IAPQ • prix Publications en français Alice-Girard • prix Gairdner

Visibilité du Fonds

Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, s'est doté d'une stratégie afin de renforcer la notoriété des FRQ et de mieux faire connaître, par la communauté scientifique, la recherche et ses impacts dans la société. Au printemps 2021, les FRQ ont lancé leur campagne numérique *Propulsons ensemble la recherche*. Cette campagne avait pour objectif d'encourager les récipiendaires d'une bourse ou d'une subvention à afficher leur réussite et leur fierté d'être membres de la communauté FRQ, au moyen d'une trousse de valorisation. De courtes vidéos ont été produites et diffusées sur nos plateformes de médias sociaux, de même que le visuel de certains de nos ambassadeurs et ambassadrices de la campagne.



LA CAMPAGNE NUMÉRIQUE PUBLICITAIRE PROPULSONS ENSEMBLE LA RECHERCHE, EN CHIFFRES, C'EST :

4	semaines sur les médias sociaux
96 000	étudiantes et étudiants, chercheuses et chercheurs rejoints
79 %	des 7 259 récipiendaires d'octrois ont ouvert le message courriel
3 700	visiteuses et visiteurs sur la page Web contenant la trousse de valorisation
1 100	téléchargements de la trousse de valorisation

AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

OBJECTIF 8 : Renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité en recherche



Soutien de la culture de l'éthique et de l'intégrité en recherche

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ Au moins 1 initiative visant à renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité en recherche par année	 3	 2

Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a développé des **outils** visant à renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité en recherche, comme le transfert aux FRQ de la responsabilité d'obtenir des certificats éthiques. Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a poursuivi la mise en œuvre de la **Politique sur la conduite responsable en recherche**. Le comité sur la conduite responsable en recherche a reçu neuf nouvelles allégations pour l'ensemble des FRQ. Il a terminé de traiter trois d'entre elles, ainsi que huit allégations reçues lors des années précédentes. Des statistiques et autres informations pertinentes sur la conduite responsable en recherche sont, par ailleurs, diffusées sur le site Web du FRQS. Les FRQ ont également tenu une séance d'introduction à la Politique sur la conduite responsable en recherche, destinée aux personnes chargées de la conduite responsable en recherche et à leurs collaboratrices et collaborateurs. Ils ont poursuivi les travaux de mise à jour de la politique, en consultation avec la communauté de la recherche et avec leurs partenaires, pour une adoption en 2022.

Le FRQS a aussi poursuivi la mise en œuvre du plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche. Notons qu'en 2021-2022, les FRQ ont accompagné plusieurs ministères, organismes et autres organisations, dont notamment le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), dans leurs réflexions liées à la conduite responsable en recherche.

Soutien à la recherche en éthique

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ Au moins 2 nouveaux programmes de soutien à la recherche en éthique d'ici 2022	 1 (pas de nouveau programme en 2020-2021)	 2 (1 nouveau programme)

En 2022, le FRQS, en collaboration avec les deux autres fonds, a lancé un nouveau programme visant le développement de l'éthique de la recherche dans le milieu collégial ainsi que le renforcement de l'expertise de cette communauté dans la prise en charge d'enjeux éthiques qui la touchent de façon particulière. Le thème de l'éthique a aussi été soutenu à travers les différents programmes du Fonds. En 2021-2022, **0,9 M\$** a été investi pour soutenir 23 projets de recherche.

UNE ORGANISATION PERFORMANTE EN SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

ACCROÎTRE LA PERFORMANCE DU FRQS

ORIENTATION 4

ASSURER UNE PRESTATION DE SERVICES DE QUALITÉ

Une clientèle satisfaite à **90 %**

Lancement d'un questionnaire d'auto-identification pour les personnes candidates

1 943 demandes évaluées

147 comités d'évaluation

De nouvelles mesures pour rendre l'évaluation scientifique plus inclusive :

- Critères d'évaluation des programmes de bourses d'excellence harmonisés entre les trois Fonds de recherche du Québec et réalisation d'un bilan au terme de la première année de la mise en œuvre de ces critères
- Élargissement de la mesure de vigilance aux biais lors de l'évaluation des demandes par les comités à l'ensemble des concours de bourses de carrière

FAVORISER LA MOBILISATION DU PERSONNEL

Des employés satisfaits à **90 %**

Élaboration d'une politique sur le télétravail

- Renouvellement des conventions collectives du personnel
- Développement en cours d'un intranet

AMÉLIORER EN CONTINU LES PRATIQUES DE GESTION ET DE GOUVERNANCE DE L'ORGANISATION

2

nouvelles pratiques de gouvernance mises en œuvre

Élaboration du plan stratégique 2022-2025

9 consultations ou forum de réflexion

Rapport d'impact FRQ- FCI-MEI : Investir pour nos personnes âgées - Les retombées du financement public de la recherche sur le vieillissement

AXE : PRESTATION DE SERVICES

OBJECTIF 9 : Assurer une prestation de services de qualité

Évaluation scientifique des demandes d'aide financière

Cibles du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
▶ 100 % des programmes dont le processus d'évaluation scientifique est ajusté pour favoriser davantage l'équité, la diversité et l'inclusion d'ici 2020 (0 % en 2016-2017)	 100 %	 100 %
▶ 100 % des programmes dont l'évaluation scientifique est ajustée pour reconnaître davantage l'engagement auprès de la société d'ici 2021 (0 % en 2016-2017)	 86 %	 100 %

Le FRQS a poursuivi ses démarches pour mettre en place un **processus d'évaluation scientifique plus inclusif et propice à la démocratisation des savoirs**. Depuis 2018-2019, les membres des comités d'évaluation sont invités à suivre une courte formation en ligne afin de réduire l'influence des préjugés involontaires dans le processus d'évaluation scientifique. Cette sensibilisation fait partie du processus d'évaluation de tous les programmes de bourses et de subventions du FRQS. Au total, 83 % des membres de comités d'évaluation (671 / 806) ont indiqué avoir suivi la formation sur les préjugés involontaires. De plus, dans chaque comité d'évaluation, depuis cette année pour l'ensemble des programmes de Bourses de carrière, le FRQS a nommé une ou deux personnes parmi les membres pour porter une attention particulière à l'influence potentielle des biais dans les discussions du comité.





Les **critères d'évaluation des programmes de bourses d'excellence** sont désormais harmonisés entre les trois Fonds. Les FRQ poursuivent cette harmonisation avec la révision des règles des programmes de maîtrise et de doctorat pour les concours de l'été 2022. Ils ont accompagné la communauté de la recherche dans ces changements et sont demeurés à son écoute, notamment par des séances d'information et des consultations. Au terme de la présente année, un bilan a été dressé pour identifier les pistes d'amélioration.

Les nouveaux programmes et les programmes révisés en 2021-2022 par le FRQS incluent une dimension mobilisation sociale dans l'évaluation scientifique.

L'évaluation par les pairs des demandes admissibles est à la base de l'attribution de bourses et de subventions par le FRQS. Le Fonds recrute des expertes et des experts reconnus pour leurs compétences en recherche et leur connaissance des sujets propres aux demandes à évaluer pour ses comités d'évaluation thématiques et multidisciplinaires. L'expertise du FRQS a aussi été mise à profit dans le cadre de deux **mandats d'évaluation scientifique** de la recherche, confiés par le MEI, pour le Fonds des leaders et le Fonds d'innovation de la Fondation canadienne de l'innovation (FCI).

1 943	demandes admissibles aux programmes de bourses et de subventions du FRQS évaluées en 2021-2022
147	comités d'évaluation réunis , dont 119 pour les programmes de bourses de formation du FRQS
583	membres de comités , dont 238 femmes (41 %)

Service à la clientèle

Cibles du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
► Sondages de satisfaction de la clientèle développés et lancés d'ici 2020	 1 sondage développé et lancé	 1 nouveau sondage développé et lancé
► Taux de satisfaction de la clientèle d'au moins 80 % d'ici 2022	 93 %	 90 %

La satisfaction de la clientèle est une préoccupation constante et les équipes du Fonds sont demeurées mobilisées pour répondre rapidement aux requêtes, et ce, dans les délais prévus par la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens. Le **taux de satisfaction de la clientèle** s'élève à **90 %**. Les commentaires reçus sont pris en compte par les FRQ pour alimenter leur démarche d'amélioration continue. De plus, le FRQS a lancé un nouveau sondage à l'hiver 2022 afin de recueillir l'avis des évaluatrices et évaluateurs des concours de bourses d'excellence sur la mise en œuvre des nouveaux critères harmonisés, en vue de les bonifier.

1 905	personnes candidates sondées 1 450 aux programmes de bourses de formation, 294 aux programmes de bourses de carrière et 161 aux programmes de subventions
387	personnes répondantes (20 %), dont 15 réponses en anglais 261 aux programmes de bourses de formation (18 %) 104 aux programmes de bourses de carrière (35 %) 22 aux programmes de subventions (13,5 %)


Le FRQS a poursuivi ses efforts en vue de perfectionner ses outils informationnels et transactionnels, notamment en bonifiant le Répertoire de partage sécurisé de documents permettant d'échanger des documents de façon simple et sécuritaire dans le cadre de processus hors FRQnet. En collaboration avec les deux autres Fonds, le FRQS a lancé le questionnaire d'auto-identification afin de permettre aux personnes candidates de s'identifier en fonction des groupes visés au Québec par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi. La collecte des données de ce questionnaire est encadrée par une politique des FRQ. L'objectif du questionnaire est de connaître la représentation de groupes historiquement défavorisés parmi les demandes. Les FRQ ont également modifié le champ de salutation du portfolio FRQnet en y ajoutant l'option « Ne pas répondre ».

L'an dernier, les FRQ ont mis en place un comité de pratiques décisionnel afin de poursuivre l'harmonisation de la gestion de leurs opérations. Cette année, ils ont créé une nouvelle direction au sein des services partagés, soit le Bureau de projets. Ce dernier a pour but d'implanter une méthodologie standardisée pour les processus internes et d'accompagner les équipes dans la gestion du changement.

Finalement, le nouveau site Web des FRQ a été lancé en mai 2021. Il a pour objectif de valoriser les contenus communs aux trois Fonds et intersectoriels, tout en conservant les spécificités sectorielles, avec une structuration des contenus davantage adaptée aux besoins de la communauté scientifique et des partenaires.

AXE : GOUVERNANCE ET GESTION

OBJECTIF 10 : Favoriser la mobilisation du personnel

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
► Taux de satisfaction du personnel d'au moins 91 % par sondage (91 % en 2016-2017)	Le prochain sondage sera mené en 2021-2022	 91 %

L'année 2021-2022 a encore été marquée par des changements dans l'organisation du travail en lien avec les directives sanitaires émises par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Un comité de gestion des opérations en cas de pandémie s'est assuré de la mise en œuvre de conditions de travail flexibles et propices à la poursuite des activités du Fonds en contexte de télétravail, telles que la mise à disposition d'un ordinateur pour tous les membres du personnel, la connexion à distance au poste de travail et une allocation pour l'achat de matériel de bureau. Notons que les Fonds ont maintenu leurs opérations selon le calendrier habituel, en plus de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des impacts de la pandémie de COVID-19 pour la communauté de la recherche. De plus, une directive encadrant le télétravail a été adoptée et signée en même temps que les conventions collectives à l'automne 2021, pour une entrée en vigueur au printemps 2022.

Le soutien d'un personnel mobilisé est essentiel au FRQS dans l'accomplissement de sa mission. Le sondage sur la satisfaction du personnel des FRQ, réalisé à l'été 2021, démontre que 91 % des employés sont satisfaits. Des travaux pour le développement d'un intranet sont en cours.

En 2021-2022, le taux de roulement du personnel régulier était de 4,6 % (6,8 % l'an dernier). En excluant les départs à la retraite, ce taux passe à 1,3 %.



Conformément à la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, le FRQS a investi 1,07 % de sa masse salariale annuelle dans la réalisation d'activités de formation et de perfectionnement du personnel. Au cours de l'année civile 2021³, tous les membres du personnel ont été formés, pour un total de 492 heures de formation. Les activités de formation et de perfectionnement portaient sur les champs d'activités suivants : santé mentale, harcèlement au travail, amélioration des capacités de communication écrite, acquisition de nouvelles compétences technologiques et perfectionnement des compétences, notamment en contexte de télétravail. Des formations sur l'équité, la diversité et l'inclusion ainsi que sur la responsabilité environnementale en recherche ont également été offertes. En date de la fin mars 2022, la formation obligatoire de base en ligne sur l'EDI a été suivie par 99 % des membres du personnel en poste depuis avril 2021 ou avant.

Finalement, notons que les conventions collectives du personnel ont été renouvelées à l'automne 2021.

³ La reddition de compte en matière de formation et de perfectionnement du personnel s'effectue sur l'année civile et non sur l'année fiscale.

OBJECTIF 11 : Améliorer en continu les pratiques de gestion et de gouvernance de l'organisation

Pratiques de gouvernance

Cible du Plan stratégique 2018-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
<p>► Au moins 2 bonnes pratiques en matière de gouvernance nouvellement mises en œuvre par année</p>	<p>1 (mais 8 depuis le début de la mise en œuvre du plan stratégique)</p> 	<p>2</p> 

Le conseil d'administration a été invité à évaluer son fonctionnement et une première auto-évaluation individuelle des membres a eu lieu. Le déroulement des séances et la documentation déposée ont été optimisés à la suite de cette évaluation. La mise en place d'un agenda de consentement permet ainsi de dégager davantage de temps pour les discussions stratégiques, créatrices de valeur. Avec ces deux bonnes pratiques, le Fonds porte à 10 le nombre de pratiques nouvellement mises en œuvre depuis le début du plan stratégique 2018-2022.

En 2021-2022, le scientifique en chef du Québec et la directrice scientifique avec l'appui de l'ensemble des directions du FRQS ont participé activement aux travaux entourant le renouvellement, par le MEI, de la SQRI et de la SQSV, en plus de l'élaboration de la nouvelle planification stratégique des trois Fonds. Rappelons que le scientifique en chef du Québec est membre du Conseil de l'innovation, qui collabore notamment avec le MEI au renouvellement de la SQRI, et la directrice scientifique du FRQS copréside le chantier recherche pour la mise à jour de la Stratégie québécoise des sciences de la vie. La planification stratégique a été l'objet de discussions à chaque séance du conseil d'administration et d'une activité spéciale des trois conseils des FRQ. En 2021-2022, les FRQ ont mené plus de neuf consultations et forums de réflexion. Le plan stratégique 2022-2025 du FRQS, sera finalisé après l'annonce de la SQRI au printemps 2022.

CONSULTATIONS EXTERNES EN APPUI AUX CHOIX STRATÉGIQUES DES FRQ

Journée de réflexion sur les objectifs de développement durable (FRQ)	Près de 80 personnes des milieux de la recherche, de la fonction publique, de la société civile et du milieu communautaire
Mémoires pour la SQRI	Analyse par les FRQ de 150 mémoires provenant des milieux de la recherche, gouvernemental, industriel, de l'innovation et de la société civile
Consultation citoyenne sur les plans stratégiques (FRQ)	900 personnes du grand public lors d'une consultation virtuelle 56 personnes du grand public à un atelier relais 134 779 personnes touchées sur les réseaux sociaux
Journée de discussion avec les regroupements de recherche en lien avec la future SQRI (FRQ-MEI)	Une centaine de directrices et directeurs d'entités de recherche soutenues par les FRQ
Sondage de la communauté de la recherche (FRQ)	1 023 personnes répondantes (48 % sont des chercheuses et des chercheurs, 24 % des étudiantes et des étudiants, 15 % des administratrices et administrateurs de la recherche)
Tournée régionale de la SQRI (MEI -CIQ - FRQ)	179 personnes provenant d'entreprises, de collèges et d'universités, d'organismes de développement économique et de soutien aux entreprises
Grand rendez-vous de l'innovation (Conseil de l'innovation)	Allocutions ministérielles et panels de discussion : membres de l'écosystème de la recherche et de l'innovation (près de 2 000 participantes et participants)
Grand rendez-vous de l'innovation : Forum du milieu de la recherche académique (FRQ)	Membres de la communauté de la recherche
Comité interministériel de la recherche et de l'innovation	Représentantes et représentants des ministères et organismes du Québec

Pratiques de gestion

Les FRQ ont poursuivi la mise en œuvre de leurs travaux en vue de bonifier les indicateurs de retombées et d'impact de la recherche. Ces projets comprennent les réalisations suivantes :

- [Rapport](#) sur les retombées socioéconomiques de projets de recherche sur le vieillissement et la réadaptation réalisés dans la région de l'Estrie par les FRQ, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le MEI dans les domaines du vieillissement et de la réadaptation.
- Élaboration et publication de neuf récits d'impacts par les centres de recherche avec l'accompagnement du FRQS, à la suite de l'appel à histoires d'impact lancé par la directrice scientifique au printemps 2021, et publication de 5 capsules de recherche.
- Finalisation de la démarche d'élaboration et de validation des indicateurs d'impact pour les grands défis de société avec l'Institut de gouvernance numérique (IGN).

Dans le contexte de l'amélioration continue de leur performance globale, les FRQ ont poursuivi leurs démarches visant à rendre plus efficaces leurs pratiques de gestion :

- Poursuite de la migration de l'infrastructure informatique et des systèmes d'information vers l'informatique, en plus de la réduction du fardeau administratif en lien avec les processus d'affaires, tant pour l'interne et l'externe.
- Mise à jour du registre des risques, afin d'assurer la prise en compte des impacts de la pandémie de COVID-19 sur la capacité des Fonds à atteindre leurs objectifs stratégiques.
- Mise en œuvre du plan de gestion des risques 2022-2023 en matière de collusion et de corruption en gestion contractuelle et adoption du plan 2022-2023 conformément à l'article 4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*.
- Poursuite de la mise en œuvre d'un plan de gestion des risques en matière de sécurité de l'information gouvernementale et élaboration d'un plan de gestion de crise en cas de cyberattaque.

TABLEAUX

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS DU FRQS EN 2021-2022.....	62
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES OCTROIS DU FRQS 2021-2022 SELON LE GENRE.....	64
TABLEAU 3 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2021-2022 LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI.....	66
TABLEAU 4 : OCTROIS 2021-2022 LIÉS AUX INITIATIVES COFINANCÉES ENTRE LES FONDOS DE RECHERCHE.....	67
TABLEAU 5 : OCTROIS LIÉS AUX GRANDS DÉFIS 2021-2022.....	69
TABLEAU 6 : PROGRAMMES SUR DES THÉMATIQUES LIÉES AUX BESOINS DES PARTENAIRES.....	70
TABLEAU 7 : CENTRES ET RÉSEAUX SOUTENUS EN 2021-2022.....	71
TABLEAU 8 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE BOURSES DE 2017-2018 À 2021-2022.....	72
TABLEAU 9 : TAUX DE SUCCÈS SELON LE GENRE ET PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS.....	73
TABLEAU 10 : PORTRAIT DES DÉTENTRICES ET DÉTENTEURS D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL DANS LES OCTROIS 2021-2022.....	74
TABLEAU 11 : SOUTIEN INDIRECT À LA RELÈVE ÉTUDIANTE ET AU PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ PROVENANT DES SUBVENTIONS (RAPPORTS FINANCIERS 2021).....	75
TABLEAU 12 : CONTRIBUTIONS DU FRQS ET DE SES PARTENAIRES AUX PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS.....	76
TABLEAU 13 : PORTRAIT DES PARTENAIRES FINANCIERS DES PROGRAMMES DE BOURSES ET SUBVENTIONS EN 2021-2022.....	77

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS DU FRQS EN 2021-2022

	Nombre d'octrois	Part du FRQS	Part des autres Fonds	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche
FORMATION						
Programmes généraux						
Formation de maîtrise	128	2 005 011 \$			2 005 011 \$	
Formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	36	788 029 \$			788 029 \$	
Formation de maîtrise pour les étudiants en médecine (M.D.-M.Sc.)	3	35 000 \$			35 000 \$	
Formation de doctorat	529	9 443 360 \$		20 500 \$	9 463 860 \$	
Formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	76	2 162 467 \$			2 162 467 \$	
Formation de doctorat pour les étudiants en médecine (M.D.-Ph.D.)	4	84 000 \$			84 000 \$	
Formation de recherche pour les médecins résidents - Formation de spécialité en recherche	3	130 000 \$			130 000 \$	
Formation en recherche post-diplôme professionnel (fellowship)	3	87 500 \$			87 500 \$	
Formation postdoctorale (citoyens canadiens et résidents permanents)	75	2 989 217 \$		22 500 \$	3 011 717 \$	
Formation postdoctorale (citoyens d'autres pays)	114	4 247 292 \$		10 000 \$	4 257 292 \$	
	Sous-total	971	21 971 876 \$		53 000 \$	22 024 876 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	2	41 666 \$	83 334 \$		125 000 \$	
	Sous-total	2	41 666 \$	83 334 \$		125 000 \$
Milieux de pratique						
Bourse d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé FRQS-IRSC	3	77 500 \$			77 500 \$	
Bourses Tremplin - Stage en milieu de pratique	21	59 453 \$			59 453 \$	
	Sous-total	24	136 953 \$		136 953 \$	
	Total Formation	997	22 150 495 \$	83 334 \$	53 000 \$	22 286 829 \$
CARRIÈRES EN RECHERCHE ET PROMOTION						
Carrières collégiales						
Programme d'appui à la recherche au collégial	2	80 000 \$			80 000 \$	
Programme d'appui à la recherche au collégial - subvention	2	14 000 \$			14 000 \$	
	Sous-total	4	94 000 \$		94 000 \$	
Promotion						
DIALOGUE	24	92 114 \$	184 237 \$		276 351 \$	
Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche	3	2 500 \$		2 500 \$	5 000 \$	
Prix pour l'organisation de congrès internationaux	7	3 334 \$	6 666 \$	50 000 \$	60 000 \$	
Projets spéciaux – Diffusion scientifique et valorisation	55	360 502 \$	201 144 \$	75 000 \$	636 646 \$	
Relève étoile Jacques-Genest	12	12 000 \$			12 000 \$	
	Sous-total	101	470 450 \$	392 047 \$	127 500 \$	989 997 \$
Bourses de carrière et subventions salariales						
Appui à la recherche en évaluation des technologies et des pratiques de pointe dans les CHU	5	105 000 \$		175 000 \$	280 000 \$	
Bourses de carrière FRQ - IRSST en santé et en sécurité du travail	3	44 594 \$	60 253 \$	98 594 \$	203 441 \$	
Bourses de carrière Junior 1 en intelligence artificielle et santé numérique	12			722 813 \$	722 813 \$	
Chercheurs-boursiers	305	20 472 888 \$		202 452 \$	20 675 340 \$	
Chercheurs-boursiers cliniciens	170	5 766 168 \$		194 582 \$	5 960 750 \$	
Chercheurs-boursiers de mérite	12	360 000 \$			360 000 \$	18 900 \$
	Sous-total	507	26 748 650 \$	60 253 \$	1 393 441 \$	28 202 344 \$

	Nombre d'octrois	Part du FRQS	Part des autres Fonds	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche
Subventions de recherche						
Chaire de recherche autochtone en soins infirmiers - IRSC	1			51 700 \$	51 700 \$	
Chaire de recherche en intelligence artificielle en santé et santé numérique	3			94 000 \$	94 000 \$	
Chercheurs-boursiers de mérite - subvention	15	975 000 \$			975 000 \$	244 350 \$
Établissement de jeunes chercheurs	145	2 818 699 \$			2 818 699 \$	
Établissement de jeunes chercheurs cliniciens	87	1 290 000 \$		25 000 \$	1 315 000 \$	
Subvention d'aide à la recherche en intelligence artificielle en santé et santé numérique	4			712 907 \$	712 907 \$	193 093 \$
Subvention d'établissement en intelligence artificielle en santé et santé numérique	11			220 000 \$	220 000 \$	
Subventions de démarrage	5	44 583 \$	25 000 \$	37 500 \$	107 083 \$	
	Sous-total	271	5 128 282 \$	25 000 \$	1 141 107 \$	6 294 389 \$
	Total Carrières en recherche et promotion	883	32 441 382 \$	477 300 \$	2 662 048 \$	35 580 730 \$
REGROUPEMENTS DE RECHERCHE						
Programmes généraux						
Centres de recherche	22	34 515 757 \$	493 000 \$		35 008 757 \$	
Réseaux thématiques de recherche	18	11 782 600 \$	40 000 \$	50 000 \$	11 872 600 \$	
	Sous-total	40	46 298 357 \$	533 000 \$	50 000 \$	46 881 357 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Changements démographiques	5	766 582 \$	533 160 \$	288 079 \$	1 587 821 \$	
Réseaux thématiques de recherche	1	41 666 \$	83 334 \$		125 000 \$	
	Sous-total	6	808 248 \$	616 494 \$	288 079 \$	1 712 821 \$
Projets stratégiques						
Initiatives réseaux dans le cadre de la pandémie COVID-19	2	350 000 \$		50 000 \$	400 000 \$	
	Sous-total	2	350 000 \$	50 000 \$	400 000 \$	
	Total Regroupements de recherche	47	47 456 605 \$	1 149 494 \$	388 079 \$	48 994 178 \$
PROJETS DE RECHERCHE (EN REGROUPEMENT DE CHERCHEUSES ET CHERCHEURS)						
Programmes généraux						
Impulsion - Vieillesse	5	130 728 \$	261 451 \$		392 179 \$	105 889 \$
Intégration de la génomique	5	66 664 \$	133 336 \$		200 000 \$	0 \$
Oncopole - Intégration de l'innovation et pertinence clinique (axe 3)	11			1 484 990 \$	1 484 990 \$	0 \$
Projets de recherche en équipe	3	164 900 \$			164 900 \$	0 \$
Recherches en partenariat – Thématiques ciblées par les partenaires	8			696 850 \$	696 850 \$	110 693 \$
	Sous-total	32	362 292 \$	394 787 \$	2 181 840 \$	2 166 675 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Changements démographiques	15	566 547 \$	1 133 093 \$	927 234 \$	2 626 874 \$	385 216 \$
Grands défis de société - Développement durable	2	72 714 \$	145 426 \$		218 140 \$	31 860 \$
Grands défis de société - Entrepreneurat et créativité	1	10 000 \$			10 000 \$	0 \$
	Sous-total	18	649 261 \$	1 278 519 \$	927 234 \$	2 855 014 \$
Collaborations hors Québec						
Initiatives internationales - projets	36	2 378 179 \$	395 029 \$		2 773 208 \$	748 767 \$
Subventions d'équipes FRQS-IRSC	2	100 000 \$			100 000 \$	27 000 \$
	Sous-total	38	2 478 179 \$	395 029 \$	2 873 208 \$	775 767 \$
Projets stratégiques						
Initiatives dans le cadre de la pandémie COVID-19	10	1 080 753 \$	941 777 \$	60 630 \$	2 083 160 \$	27 000 \$
Projets stratégiques	13	1 040 333 \$	210 000 \$	150 000 \$	1 400 333 \$	9 000 \$
	Sous-total	23	2 121 086 \$	1 151 777 \$	210 630 \$	3 483 493 \$
Subventions de recherche						
Living labs TNCM	4			1 200 937 \$	1 200 937 \$	0 \$
	Sous-total	4		1 200 937 \$	1 200 937 \$	0 \$
	Total Projets de recherche (en regroupement de chercheuses et chercheurs)	115	5 610 818 \$	3 220 112 \$	4 520 641 \$	13 351 571 \$
GRAND TOTAL DES OCTROIS 2021-2022	2042	107 659 300 \$	4 930 240 \$	7 623 768 \$	120 213 308 \$	1 901 768 \$

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES OCTROIS DU FRQS 2021-2022 SELON LE GENRE

Axes de programmes	Nombre	Femmes Montant pour la recherche	Nombre	Hommes Montant pour la recherche	Total ¹ Nombre	Montant pour la recherche
FORMATION						
Programmes généraux						
Maîtrise	116	2 025 655 \$	51	802 385 \$	167	2 828 040 \$
Doctorat	389	7 695 124 \$	220	4 015 203 \$	609	11 710 327 \$
Postdoctorat et médecins résidents	108	4 386 186 \$	87	3 100 323 \$	195	7 486 509 \$
<i>Sous-total</i>	613	14 106 965 \$	358	7 917 911 \$	971	22 024 876 \$
Milieux de pratique et Grands défis de société						
Milieux de pratique et Grands défis de société	16	59 953 \$	10	202 000 \$	26	261 953 \$
<i>Sous-total</i>	16	59 953 \$	10	202 000 \$	26	261 953 \$
Total Formation	629	14 166 918 \$	368	8 119 911 \$	997	22 286 829 \$
CARRIÈRES EN RECHERCHE ET PROMOTION						
Bourses de carrière et subventions salariales						
Chercheurs-boursiers	143	9 757 076 \$	162	10 918 264 \$	305	20 675 340 \$
Chercheurs-boursiers cliniciens	75	2 682 858 \$	95	3 277 892 \$	170	5 960 750 \$
Chercheurs-boursiers de mérite	2	60 000 \$	10	300 000 \$	12	360 000 \$
Autres bourses de carrières	6	345 668 \$	14	860 586 \$	20	1 206 254 \$
<i>Sous-total</i>	226	12 845 602 \$	281	15 356 742 \$	507	28 202 344 \$
Subventions de recherche						
Chaires de recherche	2	81 700 \$	2	64 000 \$	4	145 700 \$
Chercheurs-boursiers de mérite - subvention	3	185 000 \$	12	790 000 \$	15	975 000 \$
Établissement de jeunes chercheurs	76	1 463 672 \$	69	1 355 027 \$	145	2 818 699 \$
Établissement de jeunes chercheurs cliniciens	42	630 000 \$	45	685 000 \$	87	1 315 000 \$
Subventions de démarrage	2	42 083 \$	3	65 000 \$	5	107 083 \$
Subventions en intelligence artificielle en santé et santé numérique	5	253 000 \$	10	679 907 \$	15	932 907 \$
<i>Sous-total</i>	130	2 655 455 \$	141	3 638 934 \$	271	6 294 389 \$
Carrières collégiales						
Carrières collégiales	2	47 000 \$	2	47 000 \$	4	94 000 \$
<i>Sous-total</i>	2	47 000 \$	2	47 000 \$	4	94 000 \$
Promotion						
DIALOGUE	14	136 229 \$	10	140 122 \$	24	276 351 \$
Prix d'excellence et Relève étoile	10	12 000 \$	5	5 000 \$	15	17 000 \$
Prix pour l'organisation de congrès internationaux	3	25 000 \$	4	35 000 \$	7	60 000 \$
Projets spéciaux – Diffusion scientifique et valorisation	9	24 834 \$	46	611 812 \$	55	636 646 \$
<i>Sous-total</i>	36	198 063 \$	65	791 934 \$	101	989 997 \$
Total Carrières en recherche et promotion	394	15 746 120 \$	489	19 834 610 \$	883	35 580 730 \$
REGROUPEMENTS DE RECHERCHE (INFRASTRUCTURES HUMAINES ET MATÉRIELLES)						
Programmes généraux						
Réseaux thématiques de recherche	7	4 675 000 \$	11	7 197 600 \$	18	11 872 600 \$
Centres de recherche	5	3 415 596 \$	17	31 593 161 \$	22	35 008 757 \$
<i>Sous-total</i>	12	8 090 596 \$	28	38 790 761 \$	40	46 881 357 \$

Axes de programmes	Nombre	Femmes Montant pour la recherche	Nombre	Hommes Montant pour la recherche	Total ¹ Nombre	Montant pour la recherche
Grands défis de société et projets stratégiques						
Grands défis de société et projets stratégiques	4	824 742 \$	4	1 288 079 \$	8	2 112 821 \$
<i>Sous-total</i>	4	824 742 \$	4	1 288 079 \$	8	2 112 821 \$
Total Regroupements de recherche (Infrastructures humaines et matérielles)	15	8 915 338 \$	32	40 078 840 \$	47	48 994 178 \$
PROJETS DE RECHERCHE (EN REGROUPEMENT DE CHERCHEUSES ET DE CHERCHEURS)						
Programmes généraux						
Intégration de la génomique	3	100 000 \$	2	100 000 \$	5	200 000 \$
Oncopole - Intégration de l'innovation et pertinence clinique (axe 3)	3	602 308 \$	8	882 682 \$	11	1 484 990 \$
Recherches en partenariat – Thématiques ciblées par les partenaires	5	334 975 \$	3	361 875 \$	8	696 850 \$
Impulsion et projets de recherche en équipe	4	290 939 \$	4	266 140 \$	8	557 079 \$
<i>Sous-total</i>	15	1 328 222 \$	17	1 610 697 \$	32	2 938 919 \$
Subventions de recherche						
Living labs TNCM	2	591 832 \$	2	609 105 \$	4	1 200 937 \$
<i>Sous-total</i>	2	591 832 \$	2	609 105 \$	4	1 200 937 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société	9	1 832 045 \$	9	1 022 969 \$	18	2 855 014 \$
<i>Sous-total</i>	9	1 832 045 \$	9	1 022 969 \$	18	2 855 014 \$
Collaborations hors Québec						
Collaborations hors Québec	11	1 026 179 \$	27	1 847 029 \$	38	2 873 208 \$
<i>Sous-total</i>	11	1 026 179 \$	27	1 847 029 \$	38	2 873 208 \$
Projets stratégiques						
Initiatives dans le cadre de la pandémie COVID-19	3	1 215 000 \$	7	868 160 \$	10	2 083 160 \$
Projets stratégiques	5	683 333 \$	8	717 000 \$	13	1 400 333 \$
<i>Sous-total</i>	8	1 898 333 \$	15	1 585 160 \$	23	3 483 493 \$
Total Projets de recherche (en regroupements de chercheuses et chercheurs)	45	6 676 611 \$	70	6 674 960 \$	115	13 351 571 \$
GRAND TOTAL DES OCTROIS 2021-2022	1083	45 504 986 \$	959	74 708 322 \$	2042	120 213 308 \$

Note : Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet. En raison de leur faible nombre (1 personne), les personnes ayant sélectionné "Ne pas répondre" en 2021-2022 sont réparties aléatoirement entre les deux autres catégories

TABLEAU 3 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2021-2022 LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI

Mesure SQRI	Programme	Nombre de dossiers	Montant
Relève	Bourse d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé FRQS-IRSC	3	25 003 \$
	Formation de doctorat	506	1 118 800 \$
	Formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	72	216 370 \$
	Formation de doctorat pour les étudiants en médecine (M.D.-Ph.D.)	3	7 251 \$
	Formation de maîtrise	94	324 455 \$
	Formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	35	136 489 \$
	Formation de maîtrise pour les étudiants en médecine (M.D.-M.Sc.)	2	6 299 \$
	Formation en recherche post-diplôme professionnel (fellowship)	2	17 480 \$
	Formation postdoctorale (citoyens canadiens et résidents permanents)	63	750 830 \$
	Formation postdoctorale (citoyens d'autres pays)	98	1 155 094 \$
<i>Sous-total Relève</i>		878	3 758 071 \$
Regroupements	DIALOGUE	24	92 114 \$
	Engagement - programme pilote	16	149 815 \$
	Centres de recherche	22	5 992 682 \$
	Regroupements stratégiques	1	7 318 \$
<i>Sous-total Regroupements</i>		63	6 241 929 \$
Grands défis de société	Grands défis de société - Changements démographiques	13	1 399 796 \$
	Grands défis de société - Développement durable	10	1 372 713 \$
	Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	22	813 391 \$
<i>Sous-total Grands défis de société</i>		45	3 585 900 \$
Total général		986	13 585 900 \$

*Excluant la part des partenaires

TABLEAU 4 : OCTROIS 2021-2022 LIÉS AUX INITIATIVES COFINANÇÉES ENTRE LES FONDS DE RECHERCHE

	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part du FRQS	Part du FRQSC	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche
Formation							
Grands défis de société							
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	4	108 334 \$	108 332 \$	121 667 \$		338 333 \$	
<i>Sous-total</i>	4	108 334 \$	108 332 \$	121 667 \$		338 333 \$	
Total Formation	4	108 334 \$	108 332 \$	121 667 \$		338 333 \$	
Carrières en recherche et promotion							
Promotion							
DIALOGUE	24	92 117 \$	92 114 \$	92 120 \$		276 351 \$	
Prix pour l'organisation de congrès internationaux	3	1 667 \$	1 667 \$	1 666 \$	25 000 \$	30 000 \$	
Projets spéciaux – Diffusion scientifique et valorisation	54	183 435 \$	183 918 \$	183 921 \$	75 000 \$	626 274 \$	
<i>Sous-total</i>	81	277 219 \$	277 699 \$	277 707 \$	100 000 \$	932 625 \$	
Projets stratégiques							
Initiatives dans le cadre de la pandémie COVID-19	11	957 \$	946 \$	946 \$		2 849 \$	
<i>Sous-total</i>	11	957 \$	946 \$	946 \$		2 849 \$	
Carrières universitaires							
Appui aux Chaires UNESCO	16	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$		240 000 \$	
Chaire Alexandre Blais-Quantique	1	33 333 \$	33 334 \$	33 333 \$		100 000 \$	
<i>Sous-total</i>	17	113 333 \$	113 334 \$	113 333 \$		340 000 \$	
Total Carrières en recherche et promotion	109	391 509 \$	391 979 \$	391 986 \$	100 000 \$	1 275 474 \$	
Projets de recherche (en regroupement de chercheuses et chercheurs)							
Promotion							
Engagement - programme pilote	16	149 812 \$	149 815 \$	149 814 \$		449 441 \$	121 350 \$
<i>Sous-total</i>	16	149 812 \$	149 815 \$	149 814 \$		449 441 \$	121 350 \$
Programmes généraux							
Impulsion - Agroalimentaire	5	138 322 \$	138 317 \$	138 321 \$		414 960 \$	85 040 \$
Impulsion - Éducation	5	126 663 \$	126 666 \$	126 663 \$		379 992 \$	102 598 \$
Impulsion - Énergie verte/hydrogène	5	138 242 \$	138 237 \$	138 241 \$		414 720 \$	84 975 \$
Impulsion - Vieillesse	5	130 727 \$	130 728 \$	130 724 \$		392 179 \$	105 889 \$
Intégration de la génomique	5	66 669 \$	66 664 \$	66 667 \$		200 000 \$	
Programme Prisme	8	196 741 \$		196 742 \$		393 483 \$	92 741 \$
Programme Visage municipal	2	33 332 \$	33 334 \$	33 334 \$		100 000 \$	27 000 \$
<i>Sous-total</i>	35	830 696 \$	633 946 \$	830 692 \$		2 295 334 \$	498 243 \$
Grands défis de société							
Grands défis de société - Changements démographiques	9	633 212 \$	633 214 \$	633 214 \$		1 899 640 \$	181 123 \$
Grands défis de société - Développement durable	3	172 713 \$	122 714 \$	122 713 \$		418 140 \$	31 860 \$
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	18	695 060 \$	695 059 \$	681 726 \$		2 071 845 \$	349 698 \$
<i>Sous-total</i>	30	1 500 985 \$	1 450 987 \$	1 437 653 \$		4 389 625 \$	562 681 \$

	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part du FRQS	Part du FRQSC	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche
Collaborations hors Québec							
Équipes bilatérales Québec-France	5	604 731 \$	78 740 \$	78 740 \$		762 211 \$	205 796 \$
Fonds Nouvelles Frontières en Recherche (FNFR)	5	91 862 \$	52 495 \$	52 493 \$		196 850 \$	53 150 \$
Initiatives internationales - projets Québec-Flandre	6	197 516 \$	197 513 \$	197 513 \$		592 542 \$	159 986 \$
	4	132 166 \$	132 166 \$	132 168 \$		396 500 \$	107 055 \$
Sous-total	20	1 026 275 \$	460 914 \$	460 914 \$		1 948 103 \$	525 987 \$
Projets stratégiques							
Initiatives dans le cadre de la pandémie COVID-19	6	470 889 \$	510 893 \$	470 888 \$		1 452 670 \$	
Projets stratégiques	14	289 060 \$	364 059 \$	289 059 \$	150 000 \$	1 092 178 \$	
Sous-total	20	759 949 \$	874 952 \$	759 947 \$	150 000 \$	2 544 848 \$	
Total Projets de recherche (en regroupement de chercheuses et chercheurs)	121	4 267 717 \$	3 570 614 \$	3 639 020 \$	150 000 \$	11 627 351 \$	1 708 261 \$
Regroupements de recherche							
Programmes généraux							
Agora	2	1 180 934 \$	460 932 \$	360 934 \$		2 002 800 \$	
Centres de recherche	2		1 382 768 \$	493 000 \$		1 875 768 \$	
Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants	1	333 333 \$	333 333 \$	333 334 \$		1 000 000 \$	
Regroupements stratégiques	5	1 476 059 \$	42 150 \$	665 291 \$		2 183 500 \$	
Réseaux thématiques de recherche	6	374 999 \$	1 875 002 \$	414 999 \$		2 665 000 \$	
Soutien aux infrastructures de recherche - Instituts universitaires et centres affiliés universitaires	5		500 000 \$	384 786 \$		884 786 \$	
Sous-total	21	3 365 325 \$	4 594 185 \$	2 652 344 \$		10 611 854 \$	
Grands défis de société							
Grands défis de société - Changements démographiques	3	266 580 \$	266 582 \$	266 580 \$		799 742 \$	
Grands défis de société - Développement durable	7	1 249 999 \$	1 249 999 \$	1 250 002 \$		3 750 000 \$	
Sous-total	10	1 516 579 \$	1 516 581 \$	1 516 582 \$		4 549 742 \$	
Total Regroupements de recherche	31	4 881 904 \$	6 110 766 \$	4 168 926 \$		15 161 596 \$	
Total général	264	9 649 464 \$	10 181 691 \$	8 321 599 \$	250 000 \$	28 402 754 \$	1 708 261 \$

TABLEAU 5 : OCTROIS LIÉS AUX GRANDS DÉFIS 2021-2022

	Nb d'octrois	Part du FRQNT	Part du FRQS	Part du FRQSC	Part des partenaires	Total général
Grands défis de société - Changements démographiques						
Agence antidopage	1	66 666 \$	66 667 \$	66 667 \$		200 000 \$
Apogée - Cerveau en santé	1		500 000 \$			500 000 \$
Apogée - Technologies médicales	1	500 000 \$				500 000 \$
Cohorte Breitner-Poirier-Alzheimer	1	66 666 \$	66 668 \$	66 666 \$		200 000 \$
Plateforme vieillissement - Appels à solution	6	83 529 \$	83 528 \$	83 528 \$	369 249 \$	619 834 \$
Plateforme vieillissement - Cohorte	3	199 914 \$	199 914 \$	199 914 \$	288 079 \$	887 821 \$
Plateforme vieillissement - Living Lab	8	493 392 \$	493 393 \$	493 393 \$	762 981 \$	2 243 159 \$
Vers une société plus inclusive	1	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		150 000 \$
sous-total Grands défis de société - Changements démographiques	22	1 460 167 \$	1 460 170 \$	960 168 \$	1 420 309 \$	5 300 814 \$
Grands défis de société - Développement durable						
Apogée - IA et apprentissage profond	1			500 000 \$		500 000 \$
Apogée - Institut quantique	1	166 666 \$	166 667 \$	166 667 \$		500 000 \$
Apogée - Sentinelle Nord	1	166 667 \$	166 666 \$	166 667 \$		500 000 \$
Collaboratoire Uni-Cité Santé	1	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		150 000 \$
Futur Earth International	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$
GEO BON - Réseau d'observation de la biodiversité sur la planète	1	16 666 \$	16 667 \$	16 667 \$		50 000 \$
Living Lab - Résilience urbaine	1	33 333 \$	33 334 \$	33 333 \$		100 000 \$
Mila et Helmholtz international Lab	1	33 333 \$	33 333 \$	33 334 \$		100 000 \$
Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique	1	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$		1 500 000 \$
RIISQ	1	166 667 \$	166 666 \$	166 667 \$		500 000 \$
START - Strengthening capacities for food energy water	1	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		200 000 \$
sous-total Grands défis de société - Développement durable	11	1 433 332 \$	1 383 333 \$	1 883 335 \$		4 700 000 \$
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité						
Appui étude sur l'entrepreneuriat scientifique	1	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$		30 000 \$
Appui programme immersif de formation en investissement dans l'innovation scientifique	1	23 333 \$	23 334 \$	23 333 \$		70 000 \$
Audace	12	505 961 \$	505 960 \$	505 961 \$		1 517 882 \$
Audace Québec-Luxembourg	1	42 332 \$	42 332 \$	42 330 \$		126 994 \$
Chercheur d'un jour	1	13 334 \$	13 333 \$	13 333 \$		40 000 \$
District 3	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$
Esplanade jeunes pousses à impacts social et environnemental	1	16 667 \$	16 666 \$	16 667 \$		50 000 \$
Innovateur en résidence	2	41 667 \$	41 666 \$	41 667 \$		125 000 \$
OSEntreprendre	3	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$		30 000 \$
Soutien aux programmes de l'ICRA	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$
sous-total Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	24	929 961 \$	929 957 \$	929 958 \$		2 789 876 \$
Total général	57	3 823 460 \$	3 773 460 \$	3 773 461 \$	1 420 309 \$	12 790 690 \$

TABLEAU 6 : PROGRAMMES SUR DES THÉMATIQUES LIÉES AUX BESOINS DES PARTENAIRES

Programmes	Partenaire	Montant des octrois		Nombre d'octrois
		Part du FRQS	Part des partenaires	
Bourses de carrière FRQ - IRSST en santé et en sécurité du travail	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail	44 594 \$	98 594 \$	3
Réseau de recherche sur les déterminants périnataux de la santé de l'enfant	MSSS	50 000 \$	50 000 \$	1
Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie	MSSS, Comité directeur pour la recherche en traumatologie, Société de l'assurance automobile du Québec, Fondation Neuro Trauma Marie-Robert		109 975 \$	2
Données de recherche en contexte réel - Partenariat Innovation Québec-JANSSEN	JANSSEN, MEI, MSSS		150 000 \$	1
Fonds d'innovation Pfizer - Maladie d'Alzheimer	Pfizer		100 000 \$	1
Living labs sur les Troubles neurocognitifs majeurs (TNCM)	MSSS		1 200 937 \$	4
Recherches sur le cancer - Résilience en cancérologie	MSSS		186 875 \$	1
Recherches sur la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)	Fondation Antoine-Turmel		100 000 \$	1
Données omiques contre le cancer - Oncopole	Génome Québec, IVADO		250 000 \$	5
INNOVE-ONCO - Oncopole	GSK, Programme québécois de cancérologie du MSSS		852 468 \$	2
Priorité Patient - Oncopole	Programme québécois de cancérologie du MSSS, Unité Soutien SSA Québec		382 523 \$	4
Initiatives dans le cadre de la pandémie COVID-19	MSSS	40 000 \$	60 630 \$	3
Total		134 594 \$	3 542 002 \$	28

TABLEAU 7 : CENTRES ET RÉSEAUX THÉMATIQUES SOUTENUS EN 2021-2022

Subventions aux centres de recherche

Centre de recherche CERVO
Centre de recherche de l'Hôpital Douglas
Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal
Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal
Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval
Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Centre de recherche en biologie structurale
Centre de recherche en santé durable
Centre de recherche en santé publique
Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal Métropolitain
Centre de recherche Nutrition, santé et société
Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS (Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke)
Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale de l'IRDPO
Centre interdisciplinaire de recherche sur le cerveau au service de l'apprentissage
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill
Institut Lady Davis de recherches médicales de l'Hôpital général juif

Subventions aux réseaux thématiques

Réseau de bio-imagerie du Québec
Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne
Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse
Réseau de recherche en santé cardiométabolique, diabète et obésité
Réseau de recherche en santé de la vision
Réseau de recherche en santé des populations du Québec
Réseau de recherche en santé respiratoire du Québec
Réseau de recherche sur le cancer
Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec
Réseau Parkinson Québec
Réseau pour transformer les soins en autisme
Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation
Réseau québécois de recherche en soins palliatifs et de fin de vie
Réseau québécois de recherche sur la douleur
Réseau québécois de recherche sur le vieillissement
Réseau québécois de recherche sur les médicaments
Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés
Réseau sida et maladies infectieuses

TABLEAU 8 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE BOURSES DE 2017-2018 À 2021-2022

Bourses de formation

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées	Demandes acceptées (incluant les reports) (b)	Taux de succès (b/a)
Maîtrise				
2017-2018	328	194	123	38 %
2018-2019	334	219	123	37 %
2019-2020	350	244	117	33 %
2020-2021	363	255	105	29 %
2021-2022	385	300	105	27 %
Doctorat				
2017-2018	391	262	165	42 %
2018-2019	646	419	199	31 %
2019-2020	741	493	210	28 %
2020-2021	786	578	209	27 %
2021-2022	755	572	209	28 %
Postdoctorat				
2017-2018	185	144	90	49 %
2018-2019	238	182	86	36 %
2019-2020	248	191	85	34 %
2020-2021	255	202	73	29 %
2021-2022	253	201	85	34 %

Bourses de carrière

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées	Demandes acceptées (incluant les reports) (b)	Taux de succès (b/a)
Chercheurs-boursiers				
2017-2018	159	152	91	57 %
2018-2019	170	156	102	60 %
2019-2020	179	162	95	53 %
2020-2021	157	154	85	54 %
2021-2022	175	171	84	48 %
Chercheurs-boursiers cliniciens				
2017-2018	60	58	35	58 %
2018-2019	85	75	46	54 %
2019-2020	86	79	45	52 %
2020-2021	76	72	40	53 %
2021-2022	77	75	52	68 %

TABLEAU 9 : TAUX DE SUCCÈS SELON LE GENRE ET PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS

PROGRAMME	FEMMES (F)			HOMMES (H)			Total (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées
Maîtrise	2140	728	34 %	1059	332	31 %	3199	1060	33 %	67 %	69 %
Doctorat	3550	1102	31 %	1962	609	31 %	5512	1711	31 %	64 %	64 %
Postdoctorat	1359	407	30 %	1114	374	34 %	2473	781	32 %	55 %	52 %
Établissement de carrière	1097	517	47 %	1463	672	46 %	2560	1189	46 %	43 %	43 %
Subventions de recherche	1342	552	41 %	1080	544	50 %	2422	1096	45 %	55 %	50 %
Total	9488	3306	35 %	6678	2531	38 %	16166	5837	36 %	59 %	57 %

PROGRAMME	FEMMES			HOMMES			Total (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées
Maîtrise	271	72	27 %	114	33	29 %	385	105	27 %	70 %	69 %
Doctorat	493	145	29 %	262	64	24 %	755	209	28 %	65 %	69 %
Postdoctorat	151	52	34 %	102	33	32 %	253	85	34 %	60 %	61 %
Établissement de carrière	128	67	52 %	158	76	48 %	286	143	50 %	45 %	47 %
Subventions de recherche	12	4	33 %	17	9	53 %	29	13	45 %	41 %	31 %
Total	1055	340	32 %	653	215	33 %	1708	555	32 %	62 %	61 %

Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet. En raison de leur faible nombre (1 personne), les personnes ayant sélectionné "Ne pas répondre" en 2021-2022 sont réparties aléatoirement entre les deux autres catégories

TABLEAU 10 : PORTRAIT DES DÉTENTRICES ET DÉTENTEURS D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL DANS LES OCTROIS 2021-2022

	Bourses et stages de formation	Bourses de carrière et subventions salariales	Subventions de recherche	Total
Barreau du Québec		1		1
Collège des médecins du Québec	28	171	8	207
Ordre des chimistes du Québec	4	1		5
Ordre des ergothérapeutes du Québec	21	17	1	39
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	27	14		41
Ordre des ingénieurs du Québec	1	5		6
Ordre des médecins vétérinaires du Québec	3	1		4
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec	10	1		11
Ordre des pharmaciens du Québec	2	6		8
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec		2		2
Ordre des psychologues du Québec	27	23	1	51
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	3			3
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec	24	11	1	36
Ordre professionnel des criminologues du Québec	1			1
Ordre professionnel des diététistes du Québec	23	7		30
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec	1			1
Ordre professionnel des sexologues du Québec	1			1
Total distinct d'octrois	175	259	11	445

TABLEAU 11 : SOUTIEN INDIRECT À LA RELÈVE ÉTUDIANTE ET AU PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ PROVENANT DES SUBVENTIONS (RAPPORTS FINANCIERS 2021)

Programmes	Soutien à la relève étudiante et postdoctorale											Soutien au personnel hautement qualifié (PHQ)						Autres dépenses*	Total des dépenses (toutes catégories)*	Total Dossiers	Soutien Relève	Soutien PHQ
	Collégial		Baccalauréat		Maîtrise		Doctorat		Postdoctorat		\$ Relève étudiante et postdoctorale	Professionnels et professionnelles		Techniciens et techniciennes		\$ Personnel hautement qualifié						
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	\$	Nb	\$	Nb	\$	\$	\$	\$	Nb	Part (%)	Part (%)	
Établissement de jeunes chercheurs et chercheuses			35	70 084 \$	28	152 364 \$	21	56 282 \$	1	7 253 \$	285 983 \$	36	390 531 \$	5	72 153 \$	462 684 \$	906 045 \$	1 654 712 \$	146	17 %	28 %	
Centres de recherche			38	159 579 \$	84	527 911 \$	106	629 500 \$	21	382 569 \$	1 699 559 \$	218	7 496 765 \$	72	3 140 944 \$	10 637 709 \$	22 646 687 \$	34 983 955 \$	22	5 %	30 %	
Réseaux thématiques de recherche			23	100 819 \$	87	477 011 \$	83	671 869 \$	30	335 331 \$	1 585 030 \$	171	3 228 868 \$	33	334 156 \$	3 563 024 \$	4 952 659 \$	10 900 313 \$	24	15 %	33 %	
Recherches en partenariat – Thématiques ciblées par les partenaires			2	9 128 \$	3	18 545 \$	3	31 876 \$	2	55 914 \$	115 463 \$	15	319 804 \$	ND	1 247 \$	321 051 \$	133 126 \$	908 111 \$	22	13 %	35 %	
Collaborations hors Québec			2	3 122 \$	10	59 545 \$	8	19 481 \$	9	179 051 \$	261 199 \$	16	344 895 \$	2	89 056 \$	433 951 \$	610 249 \$	1 948 850 \$	29	13 %	22 %	
Grands défis de société			11	42 623 \$	19	237 541 \$	11	288 294 \$	6	138 168 \$	706 626 \$	18	572 112 \$	15	222 281 \$	794 393 \$	606 864 \$	2 204 233 \$	14	32 %	36 %	
Autres programmes			7	17 405 \$	33	153 805 \$	13	48 184 \$	2	18 000 \$	237 394 \$	42	958 916 \$	4	27 727 \$	986 643 \$	1 083 128 \$	2 350 365 \$	44	10 %	42 %	
Total			118	402 760 \$	264	1 626 722 \$	245	1 745 486 \$	71	1 116 286 \$	4 891 254 \$	516	13 311 891 \$	131	3 887 564 \$	17 199 455 \$	30 938 758 \$	54 950 539 \$	301	9 %	31 %	

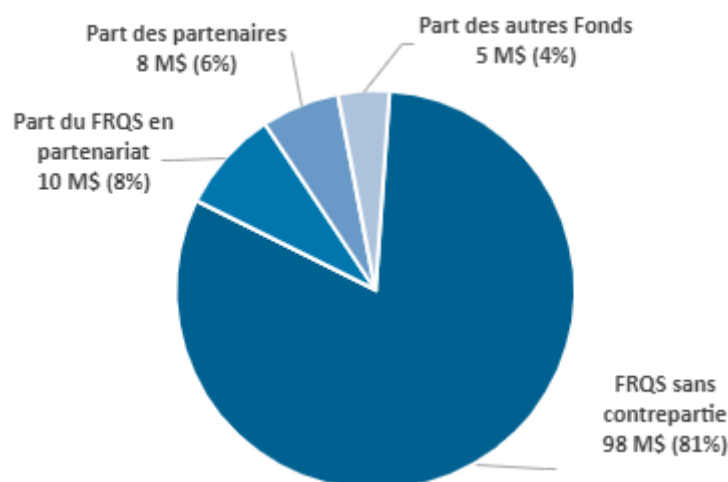
*Comprend le soutien indirect à la relève étudiante et au personnel hautement qualifié, ainsi que les autres dépenses admissibles telles que précisées dans les règles des programmes (excluant les frais indirects de recherche).

TABLEAU 12 : CONTRIBUTIONS DU FRQS ET DE SES PARTENAIRES AUX PROGRAMMES DE BOURSES ET SUBVENTIONS

Axes	FRQS sans contrepartie	Part du FRQS en partenariat	Part des autres Fonds	Part des partenaires ¹	Frais indirects de recherche	Montant total
Formation	20 863 022 \$	1 287 473 \$	83 334 \$	53 000 \$	0 \$	22 286 829 \$
Carrières en recherche et promotion	29 882 881 \$	2 558 501 \$	477 300 \$	2 662 048 \$	456 343 \$	36 037 073 \$
Projets de recherche	2 437 959 \$	3 172 859 \$	3 220 112 \$	4 520 641 \$	1 445 425 \$	14 796 996 \$
Regroupements de recherche	44 499 255 \$	2 957 350 \$	1 149 494 \$	388 079 \$	0 \$	48 994 178 \$
Total	97 683 117 \$	9 976 183 \$	4 930 240 \$	7 623 768 \$	1 901 768 \$	122 115 076 \$

Ce tableau ne tient pas compte des programmes conjoints FRQ pour lesquels le FRQS n'est pas gestionnaire (voir le tableau 4)

Total : 122 115 076 \$
Effet de levier des partenariats = 0,8²



¹ : La part des partenaires ne comprend que les sommes versées par ceux-ci au FRQS dans le cadre de la gestion des programmes de bourses et subventions. Certaines contributions des partenaires, directement gérées par ces derniers, ne sont pas prises en compte ici.

² : La contribution des autres Fonds de recherche est exclue du calcul de l'effet de levier. Aussi, la contribution du MSSS aux programmes de Bourses de carrière ainsi que celle du MEI à la programmation de recherche en intelligence artificielle et santé est dorénavant intégrée à la part du FRQS sans contrepartie.

Les montants du graphique ont été arrondis.

Répartition de la part des partenaires PRIVÉS ET PUBLICS dans les octrois en partenariat

Privé	Public	Total
2 468 619 \$	5 155 150 \$	7 623 769 \$
32 %	68 %	

TABLEAU 13 : PORTRAIT DES PARTENAIRES FINANCIERS DES PROGRAMMES DE BOURSES ET SUBVENTIONS EN 2021-2022

Partenaires par axe de programmes¹

Formation

Fondation Crohn et colite
 Fondation des Étoiles
 Institut de recherche en santé du Canada
 Merck
 Réseau canadien pour l'hépatite C
 Société canadienne de la sclérose en plaques
 Société Parkinson du Québec
 Société québécoise d'hypertension artérielle
 SRAP - Unité soutien Québec SSA

Carrières et promotion en recherche

Centre des congrès de Québec
 Fédération des professionnelles et des professionnels des universités
 Fondation de l'Association des radiologistes du Québec
 Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Québec
 Fondation québécoise du cancer du sein
 Institut de recherche en santé du Canada
 Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail
 Ministère de la Santé et des Services sociaux
 Ministère de l'Économie et de l'Innovation
 Palais des congrès de Montréal
 Société Parkinson Québec
 Société québécoise de l'hypertension artérielle
 Société québécoise de néphrologie
 Unité Soutien SSA Québec

Regroupements - Projets de recherche

Comité directeur pour la recherche en traumatologie
 Bureau de l'innovation du MSSS
 Fondation Antoine-Turmel
 Fondation Neuro Trauma Marie-Robert
 Génome Québec
 GSK
 Ivado
 Janssen Inc.
 Merck
 Ministère de la Santé et des Services sociaux
 Ministère de l'Économie et de l'Innovation
 Pfizer
 Programme québécois de cancérologie du MSSS
 Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation
 Société d'assurance automobile du Québec
 Société de recherche sur le cancer du Québec
 Unité Soutien SSA Québec

Regroupements - Infrastructures humaines et matérielles





Ministère de la Santé et des Services sociaux
 Réseau Santé de la vision

Nombre de partenaires financiers distincts : 36





¹ Partenaires pour lesquels des octrois ont été accordés et gérés par le FRQS en 2020-2021, incluant les partenaires financiers des initiatives de l'Oncopole. Exclut les partenaires dont le financement n'est pas géré par le Fonds (voir l'objectif 6).





ACTIONS 2021-2022 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FRQS





Le FRQS a adopté le Plan d'action de développement durable 2016-2020 afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020](#). Dans l'attente de la Stratégie gouvernementale 2022-2027, le FRQS présente le Plan d'action de transition 2021-2022 qui comporte les actions prévues en 2021-2022 pour renforcer la gouvernance du développement durable au sein du FRQS et promouvoir le rôle de la recherche et de la mobilisation des connaissances dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Certaines de ces actions s'ajoutent à celles prévues dans le plan d'action annuel tandis que d'autres y sont étroitement liées.

Contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Actions du FRQS	Indicateurs et cibles 2021-2022	Résultats 2021-2021
Objectif 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)	THÉMATIQUE : GESTION ÉCORESPONSABLE À L'INTERNE		
<p>Résultat recherché par l'objectif : N° 7 D'ici 2020, 50 % des ministères et organismes (MO) ont réalisé des produits et activités de communication et organisé des événements écoresponsables</p> <p>Résultat recherché par l'objectif : N° 3. Réalisation, par 90 % des MO, d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectif et actifs par les employés</p> <p>Résultat recherché par l'objectif : N° 6. Mise en œuvre, par 70 % des MO, d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou systèmes informatiques</p>	<p>1. Poursuivre la tenue d'événements écoresponsables</p> <p>2. Réduire les déplacements des membres du personnel et des membres de comités (hors d'une période de pandémie)</p> <p>3. Gérer l'ensemble du parc informatique suivant les principes des 3R-V (réduction des achats ; durée de vie rallongée ; recyclage et valorisation interne externe ; achat écoresponsable)</p>	<p>1.1 Indicateur : Part des événements remplissant les critères écoresponsables Cible : 100 % des événements</p> <p>2.1 Indicateur : Part des comités d'évaluation tenus à distance Cible : 100 % des comités d'évaluation habituellement tenus en présentiel</p> <p>3.1 Indicateur : Part du parc informatique géré suivant les principes des 3R-V Cible : 100 %</p>	<p> • 100 % des événements ont été tenus en mode virtuel ou selon des critères écoresponsables</p> <p> • 100 % des comités ont été réalisés en virtuel</p> <p> • 100 % (formulaire de suivi en développement)</p>
Objectif 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	THÉMATIQUE : PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		
<p>Résultat recherché par l'objectif : N° 10. Mise en œuvre par les MO de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable</p>	<p>4. Optimiser le processus de prise en compte des principes de DD dans les actions du Fonds</p>	<p>4.1 Indicateur : État d'avancement de la révision du processus Cible : Outil de prise en compte révisé</p>	<p> • Nouvel outil mis en œuvre dans le cadre de la planification stratégique des FRQ</p>



Contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Actions du FRQS	Indicateurs et cibles 2021-2022	Résultats 2021-2021
Objectif 1.3 : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales (Activité incontournable 2)	THÉMATIQUE : SCIENCE ET SOCIÉTÉ		
<p>Résultat recherché par l'objectif : N° 15. Augmenter l'utilisation de moyens encourageants et facilitant la consultation et la participation publiques dans le cadre des travaux des MO</p>	<p>5. Impliquer les acteurs de la société dans l'élaboration de stratégies et de programmes des FRQ</p>	<p>5.1 Indicateur : Nombre d'activités impliquant une participation publique Cible : 2 activités</p>	<p> 2 activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation citoyenne pour les plans stratégiques des FRQ • Journée de réflexion sur les objectifs de développement durable (ODD), organisée par les FRQ
<p>Résultat recherché par l'objectif : N° 17. Promouvoir et mettre en valeur le savoir-faire et les initiatives favorables au développement durable</p>	<p>6. Stimuler la science citoyenne</p>	<p>6.1 Indicateur : Nombre de nouveaux appels à projets lancés Cible : 2 nouveaux appels</p>	<p> 3 nouveaux appels à projets lancés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de recherche Canada-Inuit Nunangat-Royaume-Uni dans l'Arctique • Living labs TNCM : L'innovation en recherche afin de faciliter les transitions et parcours des personnes vivant avec un Trouble Neurocognitif Majeur et leurs proches • Programme Engagement révisé
Objectif 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	THÉMATIQUE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES		
<p>Résultat recherché par l'objectif : N° 16. Tenir des formations en matière de développement durable</p>	<p>7. Faciliter l'appropriation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) par la communauté de recherche</p>	<p>7.1 Indicateur : Nombre d'initiatives Cible : 1 initiative</p>	<p> 2 initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Webinaires avec la communauté de la recherche • Élaboration d'un guide disponible sur le site Web des FRQ
<p>Résultat recherché par l'objectif : N° 17. Promouvoir et mettre en valeur le savoir-faire et les initiatives favorables au développement durable</p>	<p>8. Valoriser les résultats de la recherche sur le développement durable</p>	<p>8.1 Indicateur : Nombre d'initiatives valorisant la recherche sur le développement durable Cible : 3 initiatives ayant de mode de diffusion distinct</p>	<p> 4 initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 capsules Web de mise en valeur • Forum ODD • Forum d'orientation de la recherche organisé conjointement avec le MELCC et Ouranos)

Contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Actions du FRQS	Indicateurs et cibles 2021-2022	Résultats 2021-2021
		8.2 Indicateur : Nombre d'activités accélérant le libre accès aux résultats de recherche Cible 1 activité	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation citoyenne sur santé durable  2 activités : <ul style="list-style-type: none"> • Adhésion au Plan S et à la cOAliton S • Développement d'un outil d'aide à la décision pour le partage des données
Objectif 1.5 : Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du ministère de la Culture et des Communications (Activité incontournable 3)	THÉMATIQUE : ART ET SCIENCE		
Résultat recherché par l'objectif : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier du développement social, économique et territorial	9. Renforcer les liens entre la science et les arts	9.1 Indicateur : Nombre de nouvelles initiatives alliant arts et science soutenues Cible : 2 par année	 1 initiative <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat pour un chantier de création et de recherche Art et Science
		9.2 Indicateur : Production d'un portrait de la portée des initiatives soutenues Cible : Portrait produit	 Pas d'octroi en 2021-2022
Objectif 1.6 : Coopérer au niveau national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie	THÉMATIQUE : DIPLOMATIE SCIENTIFIQUE		
Résultat recherché par l'objectif : N° 18. Réalisation par les MO de projets de transfert et d'échange de connaissances, d'expertises ou de technologies associés à l'économie verte, à l'intégration de la culture dans le développement durable, à la gouvernance du développement durable et à la publication de documents d'orientation en la matière.	10. Accroître le conseil scientifique en matière d'atteinte des ODD	10.1 Indicateur : Nombre de nouvelles initiatives de conseil scientifique Cible : 2 initiatives	 2 initiatives <ul style="list-style-type: none"> • 4^e Congrès international sur le conseil scientifique aux gouvernements, INGSA 2021 • Développement du Réseau francophone international en conseil scientifique

Contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Actions du FRQS	Indicateurs et cibles 2021-2022	Résultats 2021-2021
THÉMATIQUE : COLLABORATION SCIENTIFIQUE HORS QUÉBEC			
Résultat recherché par l'objectif : N° 19. Consolidation des liens de collaboration et de coopération avec les pays et les États de la Francophonie sur ces sujets, notamment par l'entremise de l'Organisation internationale de la Francophonie	11. Intégrer les ODD dans les collaborations de recherche hors Québec, notamment avec la Francophonie	11.1 Indicateur : Part des nouveaux programmes incluant un volet portant sur les ODD Cible : 100 %	 100 %
THÉMATIQUE : CONTRIBUTION DE LA SCIENCE AUX ODD			
Objectif 2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles verts et responsables	12. Soutenir la recherche dans le domaine de l'économie circulaire ou de l'écologie industrielle en partenariat avec des milieux utilisateurs	12.1 Indicateur : Nombre de nouvelles initiatives de recherche soutenues Cible : 1 initiative	 1 initiative <ul style="list-style-type: none"> • Réseau de recherche en économie circulaire
THÉMATIQUE : ÉCORESPONSABILITÉ			
Objectif 2.3 : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	13. Favoriser l'appropriation par la communauté de la recherche du Plan d'action sur la responsabilité environnementale de la recherche	13.1 Indicateur : Nombre d'initiatives permettant l'appropriation du Plan d'action Cible : 2 initiatives	 2 initiatives <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de la page Web et développement un outil d'aide à la décision pour évaluer le niveau de risque environnemental • Développement d'un outil d'aide à la décision destiné au personnel des FRQ
	14. Élargir l'intégration de critères écoresponsables dans les programmes du Fonds	14.1 Indicateur : Nombre de nouvelles mesures Cible : 2 mesures	 2 mesures <ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'un sous-critère sur les ODD dans les programmes de bourses • Ajout de la contribution aux objectifs de développement durable de l'ONU ODD, incluant les principes d'EDI comme critères dans certains programme





PARTIE IV

APPLICATIONS DES EXIGENCES LÉGISLATIVES

APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En 2020-2021, le FRQS a reçu et traité 13 **demandes d'accès à l'information**, en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, ci-après la « Loi sur l'accès »). Parmi ces demandes, deux visaient à obtenir des **renseignements personnels** contenus au dossier d'une ou d'un titulaire de bourse ou de subvention. Onze demandes visaient à obtenir l'accès à des **documents administratifs**.

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière		
	Renseignements personnels	Documents administratifs	
Acceptée	0	4	Dispositions de la Loi sur l'accès invoquées
Partiellement acceptée	1	4	Articles 1, 9, 13, 15, 23, 24, 47, 47(3), 53, 54, 57(4)
Refusée	0	4	
Autre*	0	0	

* La catégorie « Autre » inclut toute décision selon laquelle la totalité de la demande est irrecevable (LAI, art. 42), inapplicable (LAI, art. 9) ou redirigée vers un ou d'autres organismes publics (LAI, art. 48). De plus, est désormais classée sous cette catégorie toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu (LAI, art. 1) ou tout autre type de situation, par exemple le désistement de la personne requérante.

Toutes les demandes ont été traitées à l'intérieur des délais prescrits par la Loi sur l'accès, à l'exception d'une demande où la réponse a été transmise avec un jour de retard dû à des circonstances hors du contrôle du Fonds. Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement et aucune demande de révision devant la Commission d'accès à l'information n'a été déposée pendant la période visée par le présent rapport annuel de gestion.

Tous les documents administratifs auxquels le FRQS a donné accès ont été diffusés sur le site Web du Fonds, conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, r. 2). Tous les documents ont été diffusés dans les délais prescrits, à l'exception de d'une demande diffusée en retard dû à des circonstances hors du contrôle du Fonds.

Les nouveaux membres du personnel du FRQS et des services partagés des FRQ sont invités à suivre une formation en ligne intitulée *Sensibilisation à la sécurité de l'information*. Cette formation contient des modules portant sur la protection des renseignements personnels.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DU FRQS

Le Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles a été adopté en juin 2017 et est disponible dans un fichier accessible à tout le personnel.

En 2020-2021, aucune divulgation d'acte répréhensible à l'égard du FRQS n'a été reçue par la personne responsable de suivi des divulgations.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adoption : 21 juin 2016

Préalablement : Code d'éthique et de déontologie (adopté par le CA du FRSQ le 27 mars 2003)

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30 a. 3.01)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30 r.1)

PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à l'article 34 de ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds de la recherche en santé du Québec ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 27 mars 2003.

Le 1^{er} juillet 2011, date de l'entrée en vigueur de la loi 130, le Fonds de la recherche en santé du Québec est devenu le Fonds de recherche du Québec – Santé. Le Code d'éthique et de déontologie du FRSQ a été modifié le 21 juin 2016 pour devenir le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Ce nouveau code d'éthique est conforme à la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ c. M-15.1.0.1).

SECTION I

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Objet et champ d'application

1. Le présent Code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire et collégiale, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence, et la neutralité du Fonds.

Le présent Code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Définitions

2. Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

« <i>Administrateur</i> » :	chaque membre du conseil d'administration du Fonds.
« <i>Fonds</i> » :	le Fonds de recherche du Québec — Santé.
« <i>Établissement</i> » :	établissement public, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout autre établissement reconnu par le Fonds (voir les Règles générales communes).

Mission du Fonds

Le Fonds de recherche du Québec – Santé a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement l'ensemble de la recherche sur la santé, y compris la recherche fondamentale, clinique, épidémiologique, la recherche en santé publique et la recherche sur les services de santé. Il doit également promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Enfin, il doit établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission.

Valeurs éthiques

3. Les administrateurs sont nommés par le ministre pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du Fonds et en s'inspirant des valeurs contenues dans la *Déclaration de valeurs éthiques* du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

SECTION II

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

Objectivité

4. L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.

Confidentialité

5. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. Notamment, l'administrateur ne doit en aucun cas faire connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.

Conflit d'intérêts

6. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du Fonds.

Tout autre membre du conseil d'administration ayant un intérêt dans une telle entreprise, un tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au scientifique en chef et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est le recteur ou le vice-recteur d'un établissement qui a signé une demande de financement d'infrastructure.
- b) qui est le directeur d'un groupe, d'un centre ou d'un réseau qui est en renouvellement ou en évaluation d'infrastructure.

L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts.

Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octrois en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est lui-même candidat.
- b) dont un membre de sa famille immédiate [enfant, frère/sœur, père/mère, conjoint(e)] a soumis sa candidature OU quelqu'un pour qui on démontre un intérêt tout particulier.

Déclaration d'intérêts

Le mode de gestion des conflits d'intérêts adopté par le Fonds repose de prime abord sur la divulgation volontaire des informations pertinentes. À cette fin, les administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinente à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction. Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant actuellement des FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

La déclaration relative à leurs intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration doit être renouvelée annuellement et l'administrateur doit déposer une déclaration chaque fois qu'une nouvelle situation rend inexacte sa dernière déclaration. L'administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Demande de financement en cours de mandat

7. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de leur nomination, et ce, pour la durée de son mandat.

Tous les autres administrateurs peuvent faire des demandes de financement, et ce, pour la durée de leur mandat. Toutefois, ils doivent s'engager à mettre à jour leur déclaration d'intérêts au moment de présenter une demande de financement.

L'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance de la recommandation d'un comité d'évaluation avant le vote des enveloppes budgétaires.

Participation à l'évaluation

8. Les administrateurs ne peuvent participer, à un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Toutefois, le directeur scientifique du Fonds peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. S'il le fait, il doit alors s'abstenir de voter sur les octrois au sujet desquels il a participé au comité d'évaluation scientifique à titre d'observation.

Les administrateurs peuvent toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.

Biens du Fonds

9. L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

Position d'initié

10. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Traitement de faveur

11. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

Cadeaux et avantages

12. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

SECTION III

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

Avantages indus

13. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.

Information confidentielle

14. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

15. Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa avec un ancien administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

Demandes de financement suivant la fin du mandat

16. Les administrateurs peuvent soumettre des demandes de financement, après l'expiration de leur mandat. Les administrateurs à temps plein le peuvent également, sauf s'il s'agit d'un programme dont les règles ont été instaurées ou substantiellement modifiées dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'administrateur à temps plein doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année, une année complète.

SECTION IV

DISPOSITIONS FINALES

Autorité compétente

17. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.

Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration et des administrateurs du Fonds.

Caractère public

18. Les règles du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public. Elles doivent être accessibles au public.

Déclaration

19. L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il accepte de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Entrée en vigueur

20. Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration se trouve sur le [site Web du Fonds](#) .



PARTIE V

ÉTATS FINANCIERS CLOS LE 31 MARS 2022

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Santé (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont aucun membre ne fait partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC
Scientifique en chef du Québec



Carole Jabet, Ph. D.
Directrice scientifique

Montréal, le 17 juin 2022



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Fonds de recherche du Québec - Santé (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 17 juin 2022

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022	2022	2021
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 3)	129 500 208 \$	135 541 798 \$	135 828 038 \$
Intérêts et autres revenus	1 950 000	1 754 333	1 410 510
	<u>131 450 208</u>	<u>137 296 131</u>	<u>137 238 548</u>
CHARGES			
Subventions et bourses octroyées	125 424 363	127 474 684	132 389 643
Fonctionnement (note 4)	6 580 826	6 414 932	5 722 248
	<u>132 005 189</u>	<u>133 889 616</u>	<u>138 111 891</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(554 981)	3 406 515	(873 343)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>708 304</u>	<u>705 711</u>	<u>1 579 054</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	<u><u>153 323 \$</u></u>	<u><u>4 112 226 \$</u></u>	<u><u>705 711 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	39 450 131 \$	40 937 425 \$
Intérêts courus	23 742	3 746
Subventions à recevoir et autres créances (note 7)	<u>16 776 056</u>	<u>7 111 132</u>
	<u>56 249 929</u>	<u>48 052 303</u>
PASSIFS		
Subventions et bourses à payer	11 006 542	15 037 115
Créditeurs et charges à payer (note 9)	1 596 020	1 514 131
Provision pour allocations de transition (note 12)	236 990	203 990
Avantages incitatifs relatifs à un bail	-	10 593
Apports reportés (note 10)	<u>39 776 234</u>	<u>31 157 161</u>
	<u>52 615 786</u>	<u>47 922 990</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>3 634 143</u>	<u>129 313</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	138 497	174 535
Immobilisations corporelles (note 11)	<u>339 586</u>	<u>401 863</u>
	<u>478 083</u>	<u>576 398</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 5)	<u>4 112 226 \$</u>	<u>705 711 \$</u>

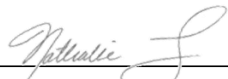
Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration :



 Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC
 Scientifique en chef du Québec



 Nathalie Tremblay, MBA
 Présidente du comité d'audit

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
 ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022	2022	2021
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>(554 981) \$</u>	<u>3 406 515 \$</u>	<u>(873 343) \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions	(121 831)	(143 811)	(118 503)
Amortissement	<u>176 386</u>	<u>206 088</u>	<u>236 879</u>
	<u>54 555</u>	<u>62 277</u>	<u>118 376</u>
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Acquisitions	(60 000)	(120 713)	(130 837)
Utilisation	<u>60 000</u>	<u>156 751</u>	<u>219 344</u>
	<u>-</u>	<u>36 038</u>	<u>88 507</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(500 426)	3 504 830	(666 460)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(60 595)</u>	<u>129 313</u>	<u>795 773</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>(561 021) \$</u></u>	<u><u>3 634 143 \$</u></u>	<u><u>129 313 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) de l'exercice	3 406 515 \$	(873 343) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement des apports reportés	(60 331 210)	(61 004 711)
Amortissement des immobilisations corporelles	206 088	236 879
Amortissement des avantages incitatifs reliés à un bail	(10 593)	(42 370)
	<u>(56 729 200)</u>	<u>(61 683 545)</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(19 996)	15 884
Subventions à recevoir et autres créances	(9 664 924)	92 540
Subventions et bourses à payer	(4 030 573)	4 174 333
Créditeurs et charges à payer	92 090	152 178
Provision pour allocations de transition	33 000	32 666
Apports reportés	68 950 283	61 585 254
Charges payées d'avance	36 038	88 507
	<u>55 395 918</u>	<u>66 141 362</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(1 333 282)</u>	<u>4 457 817</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(154 012)	(94 962)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 487 294)	4 362 855
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>40 937 425</u>	<u>36 574 570</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 6)	<u>39 450 131 \$</u>	<u>40 937 425 \$</u>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Intérêts encaissés	122 085 \$	252 392 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Santé (Fonds) est institué par la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1) (la Loi). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement, au moyen de subventions et de bourses, la recherche, la formation et le perfectionnement de chercheurs dans le domaine de la santé.

Un décret de 2016 prévoit que, à l'égard de la recherche, de la science, de l'innovation et de la technologie, les fonctions du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévues à la Loi ont été confiées au ministre de l'Économie et de l'Innovation.

En vertu de l'article 23 de la Loi, le Fonds de recherche du Québec - Santé est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de la Loi mandate le scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS), Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1^{er} avril 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions et bourses à payer ainsi que les créditeurs et charges à payer, à l'exception de certains avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées sous le poste « Apports reportés » lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Les subventions affectées à l'octroi de subventions et de bourses sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Intérêts et autres revenus

Les revenus d'intérêts sur les équivalents de trésorerie sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Les revenus de gestion sont comptabilisés en vertu de protocoles d'entente portant sur les montants des subventions octroyées annuellement.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus, lorsque le prix de ces services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

CHARGES

Subventions et bourses octroyées

Les subventions et bourses octroyées sont comptabilisées aux résultats lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité.

Les annulations et les remboursements de subventions et bourses octroyées dans l'exercice sont comptabilisés aux résultats.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires, les certificats de placements garantis (CPG) et les fonds communs de placement (FCP) qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les CPG et FCP ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS

Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés au Fonds par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances et congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, le Fonds estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour maladie n'est jugé nécessaire, car les congés de maladie accumulés par les employés en fin d'exercice seront payés au cours de l'exercice suivant.

Provision pour allocations de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun		
Sans modalité		
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	75 554 867 \$	75 064 800 \$
Avec modalités		
Régie de l'assurance maladie du Québec	26 274 056	24 400 000
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	22 114 927	20 549 606
Ministère de la Santé et des Services sociaux	3 399 786	3 398 802
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	2 886 929	2 355 691
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	2 356 614	1 752 012
	<u>57 032 312</u>	<u>52 456 111</u>
Subventions du secteur privé et autres		
Avec affectations		
Merck	1 384 991	4 601 100
Fondation du cancer du sein du Québec	240 000	220 000
Parkinson Québec	201 837	165 747
Janssen	190 500	507 287
Fondation de l'Association des radiologistes du Québec	188 500	106 750
Fondation Antoine-Turmel	177 000	399 336
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	136 094	132 608
GlaxoSmithKline	100 000	100 000
Pfizer	100 000	347 955
Bureau de coopération interuniversitaire	75 000	75 000
Société du Palais des congrès de Montréal	50 000	-
Fondation des maladies du cœur du Québec	42 697	17 314
Société québécoise d'hypertension artérielle	30 000	20 000
Société québécoise de néphrologie	15 000	15 000
Crohn et Colite Canada	10 500	22 500
Génome Québec	-	666 667
Société de recherche sur le cancer	-	501 846
Fondation Graham Boeckh	-	319 601
Fondation des maladies de l'œil	-	50 000
Fondation des étoiles	-	19 250
Autres	12 500	19 166
	<u>2 954 619</u>	<u>8 307 127</u>
	<u>135 541 798 \$</u>	<u>135 828 038 \$</u>

4. FONCTIONNEMENT

				2022	2021
	Charges encourues par le FRQS	Moins : Charges remboursées par les autres Fonds	Plus : Charges remboursées aux autres Fonds		
Traitements et avantages sociaux	5 454 968 \$	(2 151 638) \$	1 323 615 \$	4 626 945 \$	4 190 916 \$
Loyer et assurances	800 626	(320 010)	85 866	566 482	660 183
Honoraires professionnels	867 527	(457 702)	156 597	566 422	321 493
Fournitures et approvisionnement	294 158	(96 598)	68 484	266 044	198 648
Entretien et licences	124 166	(83 248)	75 970	116 888	121 912
Déplacements et séjours	207 138	(135 928)	5 446	76 656	34 587
Amortissement des immobilisations corporelles	206 088	-	-	206 088	236 879
	7 954 671	(3 245 124)	1 715 978	6 425 525	5 764 618
Moins: Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(10 593)	-	-	(10 593)	(42 370)
	7 944 078 \$	(3 245 124) \$	1 715 978 \$	6 414 932 \$	5 722 248 \$

Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Poste	Clés de répartition	FRQS		FRQNT		FRQSC	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021
Traitements et avantages sociaux	En fonction des effectifs des directions scientifiques	32,59%	35,56%	31,11%	29,63%	36,30%	34,81%
Loyers et assurances	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par:						
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal	60,03%	61,49%	18,57%	17,89%	21,40%	20,62%
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Québec	14,54%	14,16%	41,45%	41,55%	44,01%	44,29%
Honoraires professionnels, entretien, licences, fournitures et approvisionnement	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés	32,95%	34,50%	32,19%	31,38%	34,86%	34,12%
Déplacements et séjours	À parts égales	33,34%	33,34%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%

5. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a affecté l'excédent cumulé de 4 112 226 \$ au 31 mars 2022 (705 711 \$ au 31 mars 2021) à des bourses et des subventions qui seront octroyées au cours du prochain exercice. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Encaisse	3 675 909 \$	13 262 075 \$
Équivalents de trésorerie :		
Certificat de placement garanti (CPG)	8 000 000	-
Fonds communs de placement (FCP)	<u>27 774 222</u>	<u>27 675 350</u>
	<u>39 450 131 \$</u>	<u>40 937 425 \$</u>

Au 31 mars 2022, les équivalents de trésorerie sont constitués d'un certificat de placement garanti (CPG) portant intérêt à un taux de 0,76 %, rachetable en tout ou en partie à tout moment et échéant en août 2022. Les équivalents de trésorerie sont aussi constitués d'unités de fonds communs de placement (FCP) à taux variables, sans date d'échéance et rachetables en tout ou en partie à tout moment. Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois sous forme de distributions réinvesties dans le FCP. Au 31 mars 2022, les unités portaient des taux d'intérêt variant de 0,02 % à 0,03 % (2021: 0,01 % à 0,25 %), selon les titres.

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Ministère de la Santé et des Services sociaux	10 524 078 \$	5 600 584 \$
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	5 014 326	-
Ministère de l'Enseignement supérieur	620 000	-
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	170 246	401 938
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	149 732	332 050
Société du Centre des congrès de Québec	25 000	25 000
Taxes à la consommation à recevoir	8 670	54 355
Autres	<u>264 004</u>	<u>697 205</u>
	<u>16 776 056 \$</u>	<u>7 111 132 \$</u>

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds est autorisé par décret du gouvernement à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2023, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$, conditionnellement à ce que l'encours des emprunts à court terme ou par marge de crédit soit ramené à zéro à la fin de chaque exercice financier.

Le Fonds dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,50 % (2021 : taux préférentiel plus 0,50 %) garantie par les subventions à recevoir du ministère de l'Économie et de l'Innovation y compris les intérêts et autres revenus provenant de celles-ci, les sûretés réelles ou personnelles garantissant ces créances et les sommes d'argent provenant de leur perception, et ce, jusqu'en septembre 2030. Au 31 mars 2022 et 2021, cette marge de crédit était inutilisée.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	151 745 \$	351 626 \$
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	110 164	242 516
Traitements et avantages sociaux	934 919	871 131
Fournisseurs et autres créditeurs	<u>399 192</u>	<u>48 858</u>
	<u>1 596 020 \$</u>	<u>1 514 131 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS

	<u>2021</u>	<u>Apports de l'exercice</u>	<u>Montants constatés à titre de revenus de l'exercice</u>	<u>2022</u>
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun				
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	12 274 090 \$	32 944 999 \$	22 056 741 \$	23 162 348 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	10 533 038	5 674 122	3 583 881	12 623 279
Régie de l'assurance maladie du Québec	5 123 685	22 000 000	26 274 056	849 629
Ministère de l'Enseignement supérieur	-	620 000	31 000	589 000
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	-	2 886 929	2 886 929	-
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	-	2 356 614	2 356 614	-
	<u>27 930 813</u>	<u>66 482 664</u>	<u>57 189 221</u>	<u>37 224 256</u>
Subventions du secteur privé et autres				
Merck	1 420 002	1 000 000	1 474 991	945 011
Janssen	1 001 232	-	265 500	735 732
Fondation Graham Boeckh	72 269	200 000	-	272 269
Pfizer	362 885	-	100 000	262 885
Merck Sharp & Dohme Corp.	229 120	-	(1 345)	230 465
AstraZeneca Canada	-	56 250	-	56 250
Roche Hoffman	-	56 250	-	56 250
Fondation Antoine-Turmel	25 862	200 000	177 014	48 848
Bristol Myers Squibb Canada	-	28 123	-	28 123
Parkinson Québec	7 505	201 838	201 838	7 505
Bureau de coopération interuniversitaire	-	75 000	75 000	-
Fondation de l'Association des radiologistes du Québec	-	188 500	188 500	-
GlaxoSmithKline	100 000	-	100 000	-
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	-	136 094	136 094	-
Société québécoise de néphrologie	-	15 000	15 000	-
Société de recherche sur le cancer	7 473	-	10 000	(2 527)
Crohn et Colite Canada	-	-	10 500	(10 500)
Fondation du cancer du sein du Québec	-	220 000	240 000	(20 000)
Fondation des maladies du cœur du Québec	-	17 697	42 697	(25 000)
Société du Palais des congrès de Montréal	-	41 667	75 000	(33 333)
Autres	-	31 200	31 200	-
	<u>3 226 348</u>	<u>2 467 619</u>	<u>3 141 989</u>	<u>2 551 978</u>
	<u>31 157 161 \$</u>	<u>68 950 283 \$</u>	<u>60 331 210 \$</u>	<u>39 776 234 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS (SUITE)

	2020	Apports de l'exercice	Montants constatés à titre de revenus de l'exercice	2021
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun				
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	6 976 375 \$	25 972 321 \$	20 674 606 \$	12 274 090 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	6 760 015	7 260 443	3 487 420	10 533 038
Régie de l'assurance maladie du Québec	7 523 685	22 000 000	24 400 000	5 123 685
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	-	2 355 691	2 355 691	-
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	-	1 752 012	1 752 012	-
	<u>21 260 075</u>	<u>59 340 467</u>	<u>52 669 729</u>	<u>27 930 813</u>
Subventions du secteur privé et autres				
Merck	6 021 102	-	4 601 100	1 420 002
Janssen	1 508 519	-	507 287	1 001 232
Fondation Graham Boeckh	142 478	258 980	329 189	72 269
Pfizer	710 840	-	347 955	362 885
Merck Sharp & Dohme Corp.	229 120	-	-	229 120
Fondation Antoine-Turmel	195 165	250 000	419 303	25 862
Fondation de l'Association des radiologistes du Québec	-	106 750	106 750	-
GlaxoSmithKline	-	200 000	100 000	100 000
Société de recherche sur le cancer	509 319	-	501 846	7 473
Crohn et Colite Canada	-	22 500	22 500	-
Fondation du cancer du sein du Québec	-	220 000	220 000	-
Génome Québec	-	666 666	666 666	-
Fondation des maladies de l'œil	-	50 000	50 000	-
Autres	-	469 891	462 386	7 505
	<u>9 316 543</u>	<u>2 244 787</u>	<u>8 334 982</u>	<u>3 226 348</u>
	<u>30 576 618 \$</u>	<u>61 585 254 \$</u>	<u>61 004 711 \$</u>	<u>31 157 161 \$</u>

Les montants constatés à titre de revenus de l'exercice incluent 59 986 931 \$ (2021: 60 763 238 \$) représentant des revenus de subvention (note 3) et 344 279 \$ (2021: 241 473 \$) représentant des revenus de gestion inclus dans les intérêts et autres revenus.

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	91 038 \$	516 589 \$	334 217 \$	1 096 324 \$	2 038 168 \$
Acquisitions	-	78 516	-	65 295	143 811 \$
Dispositions	-	-	-	(86 010)	(86 010) \$
Solde à la fin	91 038 \$	595 105 \$	334 217 \$	1 075 609 \$	2 095 969 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	73 831 \$	465 169 \$	321 284 \$	776 021 \$	1 636 305 \$
Amortissement de l'exercice	6 568	34 951	12 933	151 636	206 088 \$
Dispositions	-	-	-	(86 010)	(86 010) \$
Solde à la fin	80 399 \$	500 120 \$	334 217 \$	841 647 \$	1 756 383 \$
Valeur comptable nette	10 639 \$	94 985 \$	- \$	233 962 \$	339 586 \$

Au 31 mars 2022, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut un montant de 23 039 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

	2021				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	89 876 \$	465 139 \$	334 217 \$	1 030 433 \$	1 919 665 \$
Acquisitions	1 162	51 450	-	65 891	118 503 \$
Solde à la fin	91 038 \$	516 589 \$	334 217 \$	1 096 324 \$	2 038 168 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	67 530 \$	439 226 \$	284 531 \$	608 139 \$	1 399 426 \$
Amortissement de l'exercice	6 301	25 943	36 753	167 882	236 879 \$
Solde à la fin	73 831 \$	465 169 \$	321 284 \$	776 021 \$	1 636 305 \$
Valeur comptable nette	17 207 \$	51 420 \$	12 933 \$	320 303 \$	401 863 \$

Au 31 mars 2021, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut un montant de 33 240 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les membres du personnel du Fonds participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations déterminées sont administrés par Retraite Québec et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Fonds a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,00 %).

Les cotisations du Fonds, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 335 641 \$ (2021 : 307 775 \$). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour allocations de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Au 31 mars 2022, la charge de l'exercice s'élève à 20 203 \$ (2021 : 20 558 \$).

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Subventions et bourses

Au 31 mars 2022, les obligations du Fonds sont de 93 442 386 \$ (2021 : 136 674 931 \$) à l'égard des subventions et bourses, et ce, jusqu'en mars 2027. Ces obligations représentent uniquement les engagements du Fonds et non ceux de ses partenaires externes. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. L'octroi d'une subvention ou d'une bourse et les montants des exercices subséquents demeurent conditionnels à la décision du conseil d'administration du Fonds en fonction de ses priorités stratégiques. Le cas échéant, les octrois peuvent être modifiés, revus ou annulés par le conseil d'administration, et ce, sans préavis.

Les versements futurs exigibles au cours des prochains exercices à l'égard des subventions et des bourses s'établissent comme suit :

2023	54 515 432 \$
2024	25 482 575
2025	11 796 816
2026	1 374 947
2027	272 616
	<hr/>
	93 442 386 \$
	<hr/>

14. APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés du scientifique en chef du Québec, de la directrice scientifique du Fonds, des autres membres du conseil d'administration ainsi que de la directrice générale.

Le poste de subventions et bourses octroyées inclut un montant de 3 475 821 \$ (2021 : 2 418 935 \$) versé au Fonds de recherche du Québec - Société et culture, et un montant de 1 880 337 \$ (2021 : 2 001 411 \$) versé au Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, qui sont apparentés au Fonds.

Le Fonds n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

15. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des intérêts courus et des subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux intérêts courus est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun lesquelles sont des entités gouvernementales.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir		
Moins de 30 jours	6 526 722 \$	6 390 697 \$
De 30 à moins de 90 jours	-	250 000
De 90 à 365 jours	<u>10 240 664</u>	<u>416 080</u>
	<u>16 767 386 \$</u>	<u>7 056 777 \$</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

15. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.


Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur sa marge de crédit et sur les flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variables. Le Fonds juge qu'il est peu exposé au risque de taux d'intérêt.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2021 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.

SIGLES ET ACRONYMES

 : lien hypertexte

Acfas	Association francophone pour le savoir
ADÉSAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
AMA	Agence mondiale antidopage
BCI	Bureau de coopération interuniversitaire
CA	Conseil d'administration
CER	Comités d'éthique et de la recherche
CHU	Centre hospitalier universitaire
ÉCOBES	Centre d'Étude des COnditions de vie et des BESoins de la population
EDI	Équité, diversité et inclusion
ERA	European Research Area (L'Espace européen de la recherche)
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FIR	Frais indirects de recherche
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
IAPQ	Institut d'administration publique de Québec
ICRA	Institut canadien de recherches avancées
IGN	Institut de gouvernance numérique
INGSA	Réseau international sur le conseil scientifique aux gouvernements
IIASA	International Institute for Applied Systems Analysis
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail
IVADO	Institut de valorisation des données
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MO	Ministères et organismes
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBVIA	Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique
ODD	Objectifs de développement durable des Nations Unies
RIISQ	Réseau inondations intersectoriel du Québec
SQSV	Stratégie québécoise des sciences de la vie
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SRAP	Stratégie de recherche axée sur le patient
SSA	Système de santé apprenant
TNCM	Troubles neurocognitifs majeurs
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Réalisation

Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec — Santé et des services partagés des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF sur le site Web du FRQS :

www.frq.gouv.qc.ca

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

ISBN 978-2-550-92244-5 (imprimé)

ISBN 978-2-550-92243-8 (PDF)